

DE LA CRISE À L'ÉQUITÉ

1,7 million de logements et une vision durable du territoire

À l'occasion du 63e anniversaire de l'Indépendance, l'Algérie a franchi un nouveau cap dans sa politique de l'habitat. Plus de 192 000 logements ont été distribués simultanément à travers l'ensemble du territoire national, toutes formules confondues. P 3



GHARDAÏA

Réception de cinq centres de proximité de stockage de céréales

Cinq centres de proximité de stockage de céréales, d'une capacité cumulée de 250.000 quintaux, ont été réceptionnés dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris mardi de la direction locale des Equipements publics (DEP). Ces structures de stockage, mis à la disposition de l'Office algérien interprofessionnel des céréales, sont localisées dans les communes d'El-Atteuf, Guerrara et Mansoura, et couvrent une superficie globale de 7.800 m2, a précisé le DEP, Redouane Bellout.

P 6

RÉUNION DU
GOUVERNEMENT

Suivi des grands projets structurants

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 2 juillet 2025, une réunion du Gouvernement consacrée, dans le cadre du suivi des grands projets structurants.

A l'examen de cette réunion, il a été étudié l'état d'avancement du projet de la mine de Gara Djebilet dans sa composante industrielle, ainsi que de la ligne ferroviaire minière reliant Béchar à Tindouf et à Gara Djebilet sur une distance de 950 km.

P 3

RÉFORMES TARIFAIRES

Modèles de consommation et prix de l'énergie

Les tarifs et les prix de l'énergie, à travers le monde et en Algérie, ont toujours constitué une question complexe et délicate à la fois de part leurs impacts sociaux qu'économiques et financiers et même géopolitiques.

P 5

LOGISTIQUE ET ASSURANCE

GUEPEX DELIVERY

**et la CIAR scellent un
partenariat stratégique** P 3

USINE DE DESSALEMENT
DE L'EAU DE MER "FOUKA 2"

**Entrée en phase de production
à pleine capacité** P 2

IATF 2025

**Zitouni se réunit
avec les présidents des
sous-commissions chargées
des préparatifs** P 4

AIR ALGÉRIE

Modification du programme des liaisons avec La France en raison d’une grève des contrôleurs aériens en Hexagone

La compagnie nationale de transport aérien Air Algérie à indiqué, mardi dans un communiqué, que certaines de ses liaisons à destination et en provenance de la France feront l'objet de modifications de programme, incluant des retards ou des annulations, en raison d'une grève des contrôleurs aériens en France, les 02 et 03 juillet 2025. Air Algérie a précisé que "dans ce cadre, les vols suivants ont été annulés : AH1426 : Constantine - Marseille, AH1427: Marseille Constantine, AH1164: Sétif - Marseille et AH1165: Marseille Sétif". La compagnie a tenu à présenter "ses sincères excuses à ses clients pour cette situation indépendante de sa volonté, et réaffirme son engagement à les tenir informés, dans les plus brefs délais, de toute évolution concernant les vols concernés", tout en les invitant à contacter le centre d'appel au 3302, ou le numéro international suivant: +33 1 76 54 40 00, pour toute information complémentaire.

BATNA

Choix du terrain d’assiette d’un nouveau centre hospitalier universitaire

Le site devant accueillir un nouveau centre hospitalier universitaire (CHU) de 500 lits dans la wilaya de Batna, a été choisi dans la zone urbaine Hamla 3 dans la commune d'Oued Chaâba. La réalisation de ce projet, inscrit en juillet 2024, contribuera au renforcement du secteur de la santé, à l'amélioration des prestations médicales fournies aux citoyens et à la création de nouveaux postes d'emploi, a indiqué le wali, Mohamed Benmalek, mardi soir, à l'occasion de la célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance et fête de la jeunesse. Le directeur de la santé et de la population, Hamdi Chagouri, a précisé, de son côté, que le nouvel hôpital comprendra quelque 34 services hospitaliers, dont certains seront ouverts pour la première fois à Batna, et d'autres qui seront transférés du CHU Touhami-Benflis. Le même responsable a ajouté que la wilaya, "devenue un centre d'excellence en matière de santé, après l'ouverture de plusieurs spécialités, dont la transplantation rénale, avait grandement besoin d'un tel équipement qui apportera une importante plus-value à la wilaya de Batna et aux régions voisines". Batna dispose actuellement d'un CHU de 540 lits, inauguré en 1977 et classé en tant qu'hôpital universitaire en 1986.

USINE DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER "FOUKA 2"

Entrée en phase de production à pleine capacité

Le Groupe Sonatrach a annoncé, mardi dans un communiqué, l'entrée de l'usine de dessalement de l'eau de mer "Fouka 2" dans la wilaya de Tipasa en phase de production à pleine capacité, estimée à 300.000 m3/jour.

La mise en service complète de cette usine intervient après une première phase de production partielle, lancée à la suite de son inauguration par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 22 février 2025. Toutes les étapes techniques et expérimentales ont été finalisées avec succès, y compris les essais mécaniques, les contrôles de qualité et la vérification de conformité aux normes de sécurité, détaille-t-on dans le communiqué. Cette usine produira l'équivalent de 300 millions de litres d'eau dessalée quotidiennement destinée à couvrir les besoins

des wilayas de Tipasa, d'Alger et de Blida, précise la même source. Par cette réalisation, "Sonatrach, à travers sa filiale Algerian Energy Company (AEC), honore ses engagements dans le cadre du premier programme national complémentaire dédié au renforcement de la sécurité hydrique de l'Algérie, en un temps record qui reflète la ferme volonté de l'Etat de relever les défis liés à la rarefaction des ressources hydriques", lit-on dans le communiqué. A noter que ce projet a été réalisé en partenariat avec la société "Cosider Canalisations" dans le cadre d'une approche

nationale reposant sur les compétences algériennes qui "ont, une nouvelle fois, fait montre d'une haute maîtrise de l'ensemble des étapes de réalisation, de l'élaboration des études jusqu'à la mise en service complète". L'entrée en production à pleine capacité de l'usine "Fouka 2" constitue "une étape qualitative dans le processus de réalisation de la sécurité hydrique et illustre réellement la réussite du groupe Sonatrach à relever un défi stratégique par excellence, à travers la mobilisation et la valorisation des ressources et des expertises nationales", conclut le communiqué.

COMITÉ DE RÉGULATION ET DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS DE BOURSE

Les actionnaires des sociétés cotées autorisés à participer à distance aux Assemblées générales

Un règlement du Comité de régulation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a été publié au Journal officiel (JO) n 41, autorisant les actionnaires des sociétés cotées en Bourse à participer à distance aux Assemblées générales. Selon ce règlement, approuvé par le ministère des Finances, les actionnaires de la société cotée en Bourse peuvent participer à l'Assemblée générale via la technique de visioconférence ou via tout autre moyen de communication permettant leur identification, et

voter les résolutions présentées à l'Assemblée en temps réel. La société souhaitant mettre en place un dispositif de présence et du vote à distance lors des Assemblées générales des actionnaires, doit y être autorisée par ses statuts. Le dispositif doit être "hébergé en Algérie et doit assurer le chiffrement des communications, la surveillance en temps réel pour détecter les intrusions et les activités suspectes". Ce système doit également assurer "la traçabilité de l'opération de vote et l'enregistrement de

chaque vote ainsi que l'intégrité des résultats, avec la possibilité d'envoi de réclamations par les actionnaires, et assurer la protection des données personnalisées des actionnaires". La société doit informer la COSOB et la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV) sur la mise en place du dispositif de présence et du vote à distance "30 jours calendaires, au moins, avant la tenue de l'Assemblée générale des actionnaires", selon le règlement.

POSTE FRONTALIER DE RAS AYOUN

Importantes saisies de produits de contrebande

Les services des douanes au frontalière de Ras El Ayoun ont réalisé deux opérations distinctes, soulignant les efforts continus des douanes algériennes pour protéger l'économie nationale et lutter contre la contrebande et les infractions financières, rapporte un communiqué. Lors d'un contrôle de routine, les douaniers ont intercepté 12 900 dinars tunisiens non déclarés,

en possession d'un voyageur tentant d'entrer sur le territoire algérien. Dans une opération de terrain distincte, menée le 28 juin 2025, les équipes des douanes ont saisi des quantités considérables de denrées subventionnées destinées à la contrebande via les frontières terrestres. Ces saisies comprenaient : 3 420 litres de carbu-

rant ; 985 litres d'huile de table ; 685 kg de sucre ; 140 kg de riz ; 25 kg de café ainsi que d'autres quantités de marchandises diverses. Ces deux opérations s'inscrivent dans le cadre des actions incessantes des services douaniers algériens visant à préserver l'économie du pays des diverses formes de contrebande et des infractions financières, souligne le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 morts et plus de 250 blessés en 24 heures

Quatre (4) personnes sont décédées et plus de 250 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique mercredi, un bilan de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, du 1 au 2 juillet, 207 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant causé la mort de 4 personnes et des blessures à 251 autres, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de la Protection

civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 392 personnes, dont 168 ont été traitées sur place et 30 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois le décès par noyade en mer d'un jeune homme (22 ans) dans une plage interdite à la baignade dans la wilaya de Boumerdes, alors qu'un adolescent (17ans) a péri dans une mare d'eau dans la wilaya de M'sila. Les équipes de secours de la Protection

civile sont également intervenues pour des opérations d'épuisement des eaux pluviales, suite aux pluies orageuses enregistrées dans les wilayas de Tiaret, Tissemsilt, M'sila et Djelfa, note le bilan précisant que deux personnes, cernées par les eaux à bord d'un véhicule, ont été secourues à Djelfa. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 25 incendies dans plusieurs wilayas, relève la même source.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL Les enjeux Eco Tel: 06 98165554

Gérant Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication Radji Zahir

Siège social Maison de la presse 01, rue Bachir Attar Sidi M'hamed Alger email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression Centre : SIA

Distribution Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42 Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77 E-mail: agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ovargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Suivi des grands projets structurants

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 2 juillet 2025, une réunion du Gouvernement consacrée, dans le cadre du suivi des grands projets structurants.

Synthèse de Réda Hadi

À l'examen de cette réunion, il a été étudié l'état d'avancement du projet de la mine de Gara Djebilet dans sa composante industrielle, ainsi que de la ligne ferroviaire minière reliant Béchar à Tindouf et à Gara Djebilet sur une distance de 950 km. Ce projet est considéré comme un levier essentiel pour le développement d'une industrie nationale intégrée du fer et de l'acier, conformément à la vision stratégique du Président de la Répu-

blique visant la valorisation des ressources naturelles nationales. Le Gouvernement a également entendu une présentation portant sur un ensemble de projets destinés à améliorer la qualité des services de communications électroniques et leur couverture à travers le territoire national, à travers le renforcement des infrastructures, y compris la sécurisation des câbles sous-marins et l'augmentation des capacités nationales dans le domaine des télécommunications, en tant qu'axe fondamental de la transformation

numérique. Dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée universitaire 2025-2026, le Gouvernement a examiné plusieurs mesures relatives à la gestion et à l'amélioration des services universitaires au profit des étudiants, en vue de garantir les conditions adéquates au bon déroulement de l'année académique à venir. Par ailleurs, le Gouvernement a passé en revue les efforts déployés pour améliorer les conditions de mobilité maritime et aérienne durant la saison estivale, notamment à travers l'amélioration de la qualité des services

fournis dans les différents ports et aéroports, afin d'assurer une prise en charge optimale des voyageurs, en particulier des membres de notre communauté nationale établie à l'étranger. À cet effet, tous les acteurs des secteurs concernés ont été appelés à veiller au respect strict des horaires, à renforcer les efforts et à œuvrer avec rigueur pour garantir la qualité des services, améliorer les conditions d'accueil des navires et des passagers, et réduire les délais liés aux procédures administratives et au traitement des marchandises.

DE LA CRISE À L'ÉQUITÉ

1,7 million de logements et une vision durable du territoire

Par Mourad A

À l'occasion du 63e anniversaire de l'Indépendance, l'Algérie a franchi un nouveau cap dans sa politique de l'habitat. Plus de 192 000 logements ont été distribués simultanément à travers l'ensemble du territoire national, toutes formules confondues. Cette opération d'envergure, dirigée depuis Djelfa par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, s'inscrit dans une vision nationale intégrée de réaménagement urbain, destinée à structurer durablement le tissu urbain algérien. Entre 2020 et 2024, 1,7 million d'unités de logement ont été distribuées. Le ministre Belaribi a souligné que ces programmes, entièrement financés par le Trésor public, traduisent une volonté politique forte. L'objectif fixé pour la pé-

riode 2025-2029 est ambitieux : la réalisation de 2 millions de logements à travers tout le pays. Mais l'action ne se limite pas à la distribution. La pose de la première pierre de 162 736 logements a également été lancée, dans le cadre du programme 2025, de même que la préparation du très attendu programme AADL 3, qui prévoit 200 000 logements dont les études sont achevées. Pour accompagner cette dynamique, 47 nouveaux pôles urbains ont été créés dans 38 wilayas, représentant une superficie totale de 34 000 hectares. Dans une première phase, 16 pôles ont été lancés dans des wilayas comme Djelfa, Blida, Oran, Constantine ou encore Tlemcen, avec une capacité d'accueil dépassant les 500 000 logements. Hakim Bay, directeur général de l'urbanisme au ministère, a souligné sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale que cette plani-

fication repose sur une approche durable. « Nous voulons rompre avec les cités dortoirs. Il s'agit de créer des villes complètes, intégrant espaces verts, équipements scolaires, transports, zones commerciales, et logements de toutes formules », a-t-il affirmé. À titre d'exemple, les boulevards nouvellement conçus dépasseront parfois les 70 mètres de large, incluant des voies cyclables, des zones de jeu et des parkings à étage. Un budget de 9,4 milliards de dinars a été mobilisé pour la première tranche des travaux de viabilisation, englobant l'ouverture de pistes, l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable (AEP) et les fibres optiques. « Il s'agit d'une véritable transformation urbaine », a précisé Hakim Bay, insistant sur la création d'environ 1 100 emplois directs dans les seuls travaux de viabilisation de ces 16 pôles.

Moussa Abada, directeur général de l'Agence nationale de l'urbanisme, a rappelé sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale que ces nouveaux quartiers sont conçus pour répondre à un nouvel art de vivre : intégration de crèches, centres commerciaux, hôtels, terrains de sport, et surtout une architecture respectueuse des spécificités locales. « À Tlemcen, on parle de téléphérique, à Sétif de toitures en tuile. Chaque pôle aura son cachet propre », a-t-il souligné. La question énergétique est également prise en compte. Le secteur du logement, représentant 42 % de la consommation énergétique nationale, entre dans une phase de réduction de l'empreinte énergétique, avec la généralisation du double vitrage, l'usage de matériaux performants, et la formation des architectes à l'efficacité énergétique. À terme,

chaque permis de construire devra inclure une attestation de performance énergétique. Les autorités assurent également que la justice sociale reste au cœur du dispositif. « Toutes les formules sont représentées : logements sociaux (LPL), promotionnels aidés (LPA), AADL, habitat rural et auto-construction », a indiqué M. Abada. Des commissions de répartition locales garantissent l'équité entre les citoyens, quels que soient leur région ou leurs statuts. Outre sa portée sociale, cette politique agit comme un puissant levier économique. Les chantiers lancés ont généré des milliers d'emplois dans le BTP, impliquant à la fois de grandes entreprises, PME et micro-entreprises. « Quand le bâtiment va, tout va », a rappelé Hakim Bay, illustrant l'impact positif sur l'ensemble de la chaîne économique.

LOGISTIQUE ET ASSURANCE

GUEPEX DELIVERY et la CIAR scellent un partenariat stratégique

Par Sirine R

Une nouvelle alliance vient renforcer l'écosystème logistique et assurantiel algérien. L'entreprise GUEPEX Delivery, filiale du Groupe YALIDINE spécialisée dans la livraison express, a officialisé ce mercredi la signature d'un partenariat stratégique avec la Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR). Une cérémonie s'est tenue à cet effet au siège de la CIAR à Alger. Cette coopération, qualifiée de « collaboration gagnant-gagnant », vise à moderniser les échanges internes de la CIAR tout en consolidant la couverture assurantielle de GUEPEX. Cela marque un tournant dans la convergence entre les secteurs de la logistique et de l'assurance. Concrètement, GUEPEX assurera désormais l'achemine-

ment du courrier et des colis internes de la CIAR entre ses différentes structures régionales, une avancée significative pour la fluidité des communications logistiques au sein de la compagnie d'assurance. En contrepartie, GUEPEX bénéficiera d'une couverture assurantielle complète, incluant l'assurance de sa flotte automobile, des couvertures multirisques pour l'habitation et les activités professionnelles, ainsi que la protection de son personnel et de ses biens. Cette collaboration représente une garantie de solidité pour GUEPEX, une entreprise qui s'est imposée comme un acteur incontournable du transport express en Algérie grâce à sa réactivité, son réseau étendu et son expertise de terrain. Par ailleurs, SPEEDMAIL (SARL E-LOGISTICA), une autre entité du groupe YALIDINE spécialisée dans la

messagerie et les solutions logistiques sur mesure, est également incluse dans cette convention. Elle bénéficiera d'une assurance adaptée à ses besoins spécifiques, comprenant une couverture pour ses véhicules et locaux professionnels, une assurance responsabilité civile pour transporteurs, ainsi que des protections sur mesure liées à son activité. Ce volet vise à accompagner la croissance durable et sécurisée de SPEEDMAIL, un acteur en pleine expansion dans la logistique intégrée. En unifiant ses filiales sous une stratégie commune, le Groupe YALIDINE confirme son leadership dans le domaine de la logistique en Algérie. Fort d'une part de marché dépassant 70 % dans le courrier express, il assure plus de 30 000 livraisons par jour à travers le territoire. En 2023, le groupe a ob-

tenu les certifications ISO 9001, 14001 et 45001, attestant de son engagement envers la qualité, l'environnement et la sécurité. Créée en 1998, la CIAR s'est imposée comme une référence nationale dans l'assurance, avec une offre diversifiée pour les particuliers comme pour les professionnels : assurance auto, santé, habitation, transport, etc. Elle mise aujourd'hui sur l'innovation et la proximité client pour consolider sa position sur le marché. Ce partenariat GUEPEX-CIAR illustre une tendance forte en Algérie : la convergence des expertises pour créer des synergies entre les secteurs stratégiques. C'est une stratégie qui s'aligne avec les ambitions de modernisation du tissu économique national, portée à la fois par des acteurs privés dynamiques et des institutions solide

SELON L'IDI
L'Algérie gagne 15 places dans le classement de l'UIT

L'Algérie a gagné 15 places dans le classement de l'Union internationale des télécommunications (UIT) selon l'Indice de développement des technologies de l'information et de la communication rendu public en juin dernier, occupant ainsi la 74e place mondiale, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Le classement souligne, dans sa plus récente édition parue, en juin 2025, que l'Algérie occupe la 74e place à l'échelle mondiale, gagnant ainsi 15 places par rapport à l'année dernière où elle occupait la 89e place. En se référant à la même évaluation et avec un total de 86,1 points, l'Algérie a dépassé la valeur moyenne mondiale de l'IDI, soit 78 points et la valeur moyenne pour la région arabe (77.6 points), ainsi que la valeur moyenne pour l'Afrique (56.1 points) de même que celle du groupe des pays à revenu intermédiaire supérieur (81.1 points). Le ministère a souligné que l'indice de développement des technologies de l'information et de la communication, établi par l'Union internationale des télécommunications (UIT) constitue "l'indice le plus important de mesure et d'évaluation du niveau de développement des TIC dans les pays du monde. Il se base sur une série de sous-indices dans le cadre de deux volets fondamentaux, à savoir le raccordement total (le taux de raccordement des foyers et des personnes à Internet), et le raccordement ciblé (qui concerne l'utilisation utile de l'internet dans les différents domaines et avec un coût raisonnable". Le ministère a affirmé également que cette avancée "reflète les résultats réalisés par l'Algérie, conformément à la vision clairvoyante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de généralisation des TIC à travers l'ensemble de son vaste territoire, au profit de tous ses citoyens".

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,73	-0,50	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 430,00	1430,00	0,00	0,37	1,33	0,00	-	11535	16 495 050,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	-0,16	3,02	7,36	7,36	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,32	12,10	5,43	1517	3 489 100,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,43	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-2,58	2,03	-	0	0,00

IATF 2025

Zitouni se réunit avec les présidents des sous-commissions chargées des préparatifs

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, mardi, une réunion de coordination avec les présidents des sous-commissions chargées des préparatifs de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), indique un com-

muniqué du ministère. Cette réunion intervient dans le cadre du suivi régulier des préparatifs de cet important événement économique africain, organisé pour la première fois en Algérie, précise le communiqué. Lors de cette réunion, le ministre a passé en revue l'état d'avancement des préparatifs au niveau des différentes sous-commissions, notamment en ce qui concerne l'organisation

des espaces, l'accueil, l'hébergement, le transport et l'information, selon la même source. M. Zitouni a, à cet égard, insisté sur l'importance de la coordination entre l'ensemble des intervenants pour assurer une préparation optimale de cet événement, qui constitue une plateforme stratégique pour la promotion des échanges commerciaux entre les pays africains, conclut le communiqué.

INDUSTRIE

Les entreprises tenues de transmettre leurs données de production par voie électronique

Les entreprises économiques relevant du secteur de l'Industrie sont désormais tenues de fournir toutes les données relatives à leurs activités de production via une plateforme numérique, en vertu d'un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n 41. Selon cet arrêté conjoint entre le ministère de l'Industrie et celui des Finances, daté du 26 avril dernier, "toutes les entreprises économiques de droit algérien, relevant du secteur de l'industrie, quelle que soit leur nature juridique exerçant une activité de production de biens, incluse dans la

nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce, sont tenues de communiquer les données relatives à la production physique et aux intrants utilisés". Ces données doivent être transmises à la direction de l'industrie de la wilaya où se trouve le siège social de l'entreprise, selon cet arrêté, précisant que ces informations doivent inclure un rapport semestriel sur l'activité de l'entreprise. A ce titre, les entreprises doivent s'enregistrer sur la plateforme numérique mise en place par le

ministère de l'Industrie à cet effet, dans un délai maximal de trois mois à compter de leur inscription au registre du commerce. Quant aux entreprises déjà en activité, elles doivent s'enregistrer sur cette plateforme dans un délai ne dépassant pas trois mois à compter de la date de publication de cet arrêté au Journal officiel, selon la même source. Des sanctions sont prévues en cas de non remise des données ou de fourniture de données erronées, souligne l'arrêté.

À L'ABONDANCE DES PRODUITS AGRICOLES

Nécessité d'adapter les industries agroalimentaires

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a insisté, mardi dans la wilaya de Relizane, sur la nécessité pour les industries agroalimentaires de s'adapter à l'abondance des produits agricoles. M. Rekkache, en visite au projet d'extension de l'usine de transformation de légumes et de fruits de la société "La Belle", accompagné du président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, a déclaré que "les unités industrielles activant dans le secteur agroalimentaire doivent exploiter le surplus enregistré en légumes et fruits pour garantir la sécurité alimentaire et s'orienter vers l'exportation". Il a ajouté que cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat pour soutenir les projets prioritaires pour l'économie nationale, notamment ceux liés au développement des industries agroalimentaires et de transformation, considérées comme des piliers fondamentaux pour atteindre la sécurité alimentaire du pays. Située dans la zone industrielle de Sidi Khettab, l'usine de la société "La Belle", entrée en exploitation fin 2022, est l'un des projets phares dans la transformation des légumes et fruits. Elle produit 876 tonnes par jour de concentré de tomate et 153,6 tonnes de concentré de fruits par jour. L'usine bénéficie actuellement d'un projet d'extension avec un investissement de plus de 15 milliards de dinars, prévoyant l'ajout de nouveaux produits alimentaires comme les confitures, la "harissa", ainsi que le conditionnement et l'emballage de légumes, entre autres. M. Rekkache et la délégation l'accompagnant ont également visité une usine de fabrication de

panneaux isolants et de chambres sahariennes "Souipanel", avec une capacité de production annuelle de 1.000 unités, ainsi que l'unité "Kitchen Steel", spécialisée dans la fabrication d'ustensiles de cuisine. Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement a signalé que 143 projets d'investissement ont été enregistrés au niveau du guichet unique décentralisé de la wilaya de Relizane, pour une valeur globale estimée à 50,5 milliards de dinars, devant permettre

la création de 3.881 emplois directs. Ces projets sont principalement concentrés dans les secteurs des services, de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics, a précisé M. Rekkache, ajoutant que 241 demandes d'investissement ont été recensées, dont la majorité dans le secteur industriel, ce qui reflète un intérêt croissant pour l'investissement dans la wilaya, en raison de ses atouts et des facilités offertes par les autorités locales.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية و الصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 30 جوان 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 30 Juin 2025

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ¹				
DA / Kg		دج / كلف				
Produits	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات		
Légumes frais	Pomme de terre	59	66	51	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	73	88	59	الطماطم	
	Oignon sec	42	49	34	البصل الجاف	
	Ail vert	233	259	206	الثوم الخضراء	
	Carotte	90	102	78	الجزر	
	Navet	93	104	82	لفت	
	Poivron	101	114	88	الفلفل الأخضر	
	Piment	120	137	103	الفلفل الحار	
	Courgette	83	96	69	الكوسة	
	Haricot vert	204	227	181	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	100	113	87	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	400	490	311	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	579	710	448	التمر	
	Banane	416	425	407	الموز	
	Melon	115	132	97	البطيخ الأصفر	
	Pastèque	85	99	71	البطيخ الأحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1757	1901	1613	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	381	393	369	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)	

Réformes tarifaires: modèles de consommation et prix de l'énergie

Les tarifs et les prix de l'énergie, à travers le monde et en Algérie, ont toujours constitué une question complexe et délicate à la fois de part leurs impacts sociaux qu'économiques et financiers et même géopolitiques.

1^{ère} partie

Par Dr. Mustapha Mekideche (*)

En Algérie, pays producteur et exportateur d'énergie sous plusieurs formes (gaz naturel, GNL, pétrole brut, produits raffinés, électricité), la doctrine tarifaire est historiquement fondée sur le paradigme invariant de justice sociale, héritée de la Déclaration du 1er novembre 1954, légitimant ainsi les grands transferts sociaux associés.

La soutenabilité de ces derniers a été souvent masquée par le volume de la rente générée par l'exportation des hydrocarbures. Fortement marquée par le gaspillage énergétique, cette situation a créée et consolidé la propension à reporter la mise en œuvre de cette réforme au moment où le reste du monde s'y est engagée depuis au moins deux décennies. Actuellement ce statu quo est fortement questionné, voire remis en cause par deux facteurs: le premier structurel, le deuxième émergent:

1. Le premier est que cette rente subit, elle-même, des variations à la baisse de forte amplitude lors des crises récurrentes des prix internationaux. Ce qui entraîne de fortes tensions budgétaires dues au volume des subventions qui, quant à lui, est toujours en augmentation,

2. Le deuxième est que les réserves et les productions d'hydrocarbures conventionnels vont diminuer tendanciellement à moyen et long terme. Cette baisse tendancielle implique la rationalisation de la consommation nationale, alors que les systèmes tarifaires en vigueur engendrent des volumes de gaspillages et des fuites aux frontières inévitables, incompressibles et en hausse constante. De plus la persistance de ces systèmes tarifaires, déconnectés des coûts de production et des fortes fluctuations des prix internationaux, aggravent l'asymétrie avec la plupart des modèles énergétiques du reste du monde.

Cette communication a pour objet de clarifier les conditions et le contenu d'une prise en charge des systèmes tarifaires nationaux qui soit complète, systématique mais progressive, à l'aune des premiers signaux positifs déjà émis par l'Algérie, notamment en 2024, et des expériences internationales.

Nous examinerons ainsi dans une première partie les éléments de complexité et de difficulté récurrentes dans la gestion de ce dossier, prise en étau entre la nécessité de l'accessibilité sociale et l'obligation de la soutenabilité à long terme. Dans une deuxième partie nous passerons en revue les expériences de réformes tarifaires à travers le monde, y compris celles de certains pays grands exportateurs d'hydrocarbures pour en tirer des enseignements. Enfin dans une troisième partie nous allons essayer d'identifier quelques éléments d'une stratégie de réforme tarifaire en Algérie,



en partant de la singularité algérienne mais aussi des expériences internationales.

1. La singularité algérienne à l'épreuve des faits: la difficulté récurrente de gérer le dilemme entre accessibilité et soutenabilité

En Algérie, la politique tarifaire de l'énergie repose historiquement sur les éléments de paradigme suivant :

- Des prix administrés et subventionnés généralisés, bien en dessous des prix internationaux et parfois même des coûts réels de production et de transport

- Un objectif social affirmé : garantir un accès universel à l'énergie, soutenir le pouvoir d'achat et rattraper les retards économiques et sociaux sur le long terme avec d'abord l'électrification totale du pays.

- Une logique de redistribution implicite de la rente pétrolière/gazière, sans ciblage à ce jour, dans la plupart des cas. Cette stratégie engagée depuis l'indépendance a incontestablement soutenu et accompagné le développement économique et social du pays mais a atteint ses limites de soutenabilité repérable par les caractéristiques ci-dessous :

- Coût budgétaire élevé des subventions (directes ou implicites) et manque à gagner par les opérateurs historiques concernés et impliqués (la Sonatrach et la Sonelgaz),

- Surconsommation et gaspillages énergétiques non seulement dans le secteur de la mobilité et celui du résidentiel mais aussi dans le secteur industriel local et résident étranger,

- Fuites aux frontières des produits pétroliers liquides dus à des prix relatifs déconnectés des signaux économiques et de ceux des pays frontaliers et du reste du monde,

- Faible incitation au recours à l'efficacité énergétique dans tous les secteurs (résidentiel, mobilité et industries) d'où une propension négligeable, constatée dans la faible mise en œuvre de programmes de rationalisation de la

consommation énergétique par les ménages et les entreprises (résidentiel, mobilité, industries, agriculture et services)

- Inefficacité et asymétrie sociales, car les ménages aux revenus élevés profitent plus des subventions énergétiques que les titulaires de revenus plus faibles,
- Lisibilité insuffisante et indifférenciée dans l'affectation des subventions
- Transferts indues et implicites de rentes aux investisseurs étrangers résidents dans les filières à forte consommation énergétique ou à intrants d'hydrocarbures (un équilibre est à trouver entre l'attractivité recherchée et un coût acceptable)

La difficulté de produire des systèmes tarifaires adéquats réside dans la nécessité, à la fois, de prendre en charge les besoins sociaux légitimes tout en évitant de transferts indues, implicites ou explicites de rentes. L'ampleur du gap entre l'Algérie et le reste du monde en matière des prix et des tarifs énergétiques est facilement lisible dans les données ci-dessous :

Comparaison prix internes / internationaux en 2023 (obtenues par IA en sources croisées : rapports annuels de la CREG, Sonelgaz,):

- Gaz domestique : ~0,4 DA/kWh en Algérie vs ~6 DA/kWh en moyenne OCDE.

- Électricité : ~4 DA/kWh pour les ménages algériens vs > 20 DA/kWh dans l'UE.

- Carburants : Essence à 45 DA/litre vs 170 à 250 DA/litre dans la région MENA

L'exercice de la réforme tarifaire impliquera d'abord de bien distinguer et de pouvoir mesurer les deux variables suivantes :

- Le niveau du besoin social réel, c'est-à-dire celui de l'accès minimal à une énergie abordable, qui peut être garanti par un tarif social ciblé qui profiteront aux catégories sociales et d'activités jugés stratégiques dûment identifiées,
- Le volume de transfert de rente indu, lorsqu'un prix trop bas bénéficie à des

catégories non prioritaires (classes moyennes ou entreprises énergivores), freine l'investissement et crée des rentes captées par des intérêts particuliers, notamment étrangers résidents.

Cette aspect de la question, malgré, d'une part, la baisse tendancielle des réserves conventionnelles d'hydrocarbures et, d'autre part, l'augmentation des consommations des ménages et des activités que le processus d'émergence et de diversification économique va accélérer, est certes affichée mais encore insuffisamment mesurée et prise en charge en Algérie.

- Il y a un risque de cercle vicieux : plus les prix sont bas, plus la consommation et le gaspillage augmentent et plus la pression sur les ressources s'accroît. Il devient très difficile de réformer. Mais les exemples des pics de consommation électrique en été, qui créent des difficultés récurrentes dans la gestion du réseau par la Sonelgaz, ceux du gaspillage des carburants dans le secteur de la mobilité et des fuites aux frontières ne peuvent plus continuer de persister sans traitement structurel, progressif et différencié.

- Les tentatives de réforme tarifaire (alignement progressif des prix sur les coûts, ciblage des aides) ont été souvent reportées par des considérations politiques ou sociales.

- Cependant des signaux de volonté de réformes sont perceptibles en 2024

2. Une brève rétrospective des politiques tarifaires dans les pays industrialisés : un alignement sur les coûts et la transition énergétique

Les pays industrialisés ont déjà, pour la plupart :

- Aligné leurs prix sur les coûts de production et de marché. Cela permet de garantir une efficacité économique et d'éviter les distorsions, surtout dans les cas où ils sont importateurs d'énergie.

(A suivre)

MILA

Plus de 1.900 foyers
raccordés au réseau
de distribution du
gaz naturel

Pas moins de 1.902 foyers répartis sur 23 groupements d'habitation secondaires de la wilaya de Mila ont été raccordés, mardi, au réseau de distribution du gaz naturel, dans le cadre du programme de célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance et fête de la jeunesse.

Le directeur local de la distribution de l'électricité et du gaz, Abdelkader Badaoui, a précisé, lors d'un exposé technique présenté aux autorités locales qui ont présidé la cérémonie de mise en service des projets de raccordement, que les localités concernées sont réparties à travers les communes de Chelghoum -Laïd, Ain Mellouk, Teleghma, M'chira, Oued Seguen, Ouled Khelouf, Benyahia -Abderrahmane, Ahmed -Rachedi, Hamala et Oued Athmania.

Le même responsable a souligné qu'un investissement public de 817 millions de dinars a été consenti pour la réalisation de ces projets qui ont consisté à installer un réseau de distribution de 210,3 km, pour coût moyen de 397.347 dinars par raccordement.

Les efforts de l'Etat pour acheminer le gaz naturel aux habitants des régions isolées de la wilaya de Mila " se poursuivent à travers les différentes communes, avec la réalisation en cours de 66 projets de raccordement au réseau ", a-t-on souligné de même source.

JIJEL

Coup d’envoi des
travaux
d’aménagement du
nouveau pôle
urbain de Bazoul à
Taher

Le coup d'envoi a été donné mardi aux travaux d'aménagement du nouveau pôle urbain de Bazoul, dans la commune de Taher (wilaya de Jijel) sur une superficie de 398 hectares.

Dans une déclaration à la presse en marge de ce lancement, le wali Ahmed Meguelati a indiqué que plusieurs projets de logement et d'infrastructures sanitaires et sportifs seront domiciliés dans ce pôle, faisant état du prochain lancement de la construction de 5.400 logements, deux écoles primaires, un collège d'enseignement moyen (CEM) et un lycée.

Le pôle urbain de Bazoul est appelé à accueillir 99 infrastructures, un pôle sanitaire et un autre sportif, a affirmé le même responsable.

Dans une première phase, ce pôle verra la réalisation de 3.130 logements de type location-vente AADL-3 en plus de 300 logements publics locatifs et 1.092 logements promotionnels aidés sur un total de 23.000 logements des diverses formules projetés, a-t-on indiqué.

WILAYAS DE TOUGGOURT, EL-OUED ET TAMANRASSET

Attribution de plus de 12.000
logements et aides à l’habitat

Plus de 12.000 unités de logements et aides à l’habitat ont été attribuées mardi dans les wilayas de Tougourt, El-Oued et Tamanrasset, à l’occasion de la célébration de la double fête de l’indépendance et de la jeunesse.

A Tougourt, se sont 2.300 titres d'attribution de logements, de différentes formules, ainsi que 200 aides à l'auto-construction, qui ont été remis à leurs bénéficiaires à travers différentes communes de la wilaya.

Un projet de 1.200 logements de type public locatif a également été lancé en chantier à travers quatre (4) communes, pour un financement de 4 milliards DA.

Intervenant à cette occasion, le wali de Tougourt, Othmane Abdelaziz, a mis en avant les efforts déployés par les pouvoirs publics dans le domaine de l'Habitat dans la région, annonçant, à ce titre, de nou-

veaux programmes pour la wilaya, dans différentes formules de logement.

Dans la wilaya d'El-Oued, 420 logements et 2.241 aides financières destinées à l'auto-construction ont été attribués, sachant que les logements sont répartis entre unités de type public locatif (320 unités) dans sept (7) communes, et les logements promotionnels aidés (100 unités).

Les aides financières, quant à elles, sont destinées à soutenir l'habitat rural (2.241 aides) et l'auto-construction (418 aides), dans différentes communes de la wilaya.

Dans la wilaya de Tamanrasset, un programme de plus de 3.000 unités de loge-

ments, tous types confondus, a été attribué à leurs bénéficiaires.

L'opération, qui s'est déroulée au siège de la wilaya, en présence des autorités et des élus locaux, a porté sur la remise de 2.372 aides à l'habitat rural, 1.000 lots de terrain à bâtir et 214 logements publics locatifs (LPL), ainsi que 678 aides à l'auto-construction.

Un programme de 500 LPL à travers les cinq communes de la wilaya et un projet de 360 logements promotionnels aidés, ont également été lancés à l'occasion de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

DEVANT ACCUEILLIR DE NOMBREUX PROJETS D’HABITAT ET D’ÉQUIPEMENTS PUBLICS À SÉTIF

Lancement des travaux d’un nouveau pôle urbain
à Chouf Lekdad

La réalisation d'un nouveau pôle urbain à Chouf Lekdad, à la sortie ouest de Sétif, appelé à accueillir de nombreux projets de logements, toutes formules confondues, ainsi que plusieurs équipements publics, a été lancée, mardi, afin d'insuffler une nouvelle dynamique dans la région.

Ce pôle urbain couvrant une superficie de 735,7 hectares, verra naître des ensembles résidentiels, différentes structures et des équipements publics, dont plus de 40.000 logements entre col-

lectifs et individuels, ce qui permettra d'alléger la pression sur l'ancien tissu urbain et d'améliorer les conditions de vie des citoyens, selon les explications fournies au wali de Sétif, Mustapha Limani, qui a présidé, sur site, le lancement des travaux de 100 logements publics locatifs dans le cadre du programme de célébration du 63ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

L'aménagement de ce nouveau pôle urbain s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant

l'amélioration des conditions de vie des citoyens, à travers la création de cités intégrées, selon les services de la wilaya qui ont ajouté que ce pôle sera "un modèle urbain respectueux des normes du développement urbain durable" et sera d'un "apport certain au tissu urbain en adéquation avec les aspirations de la population".

Le chef de l'exécutif local a posé la première pierre symbolique de 100 logements publics locatifs en tant qu'échantillon d'un quota total de 3.000 logements du même

type attribués à la wilaya, outre le lancement d'un projet de construction de 4.000 logements de la formule location-vente.

La célébration du 63ème anniversaire de la fête de l'indépendance et fête de la jeunesse a également été marquée par la pose de la première pierre d'une école primaire de 23 classes, sur le même site, ainsi que par le coup d'envoi de travaux d'aménagement des réseaux routiers primaire et secondaire.

GHARDAÏA

Réception de cinq centres de proximité de stockage de céréales

Cinq centres de proximité de stockage de céréales, d'une capacité cumulée de 250.000 quintaux, ont été réceptionnés dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris mardi de la direction locale des Equipements publics (DEP).

Ces structures de stockage, mis à la disposition de l'Office algérien interprofessionnel des céréales, sont localisées dans les com-

munes d'El-Atteuf, Guerrara et Mansoura, et couvrent une superficie globale de 7.800 m2, a précisé le DEP, Redouane Bellout.

La réalisation de ces structures de proximité, dont trois autres seront réceptionnées prochainement, entre dans le cadre de la stratégie nationale d'accroissement des capacités de stockage des céréales, et ce dans le respect des standards en la matière.

Les centres de stockage de céréales de la wilaya de Ghardaïa réceptionneront cette année plus de 98.000 quintaux de céréales, en majeure partie constituée de blé dur, moissonnées sur une superficie globale de 1.951 hectares, répartis entre 59 exploitations agricoles à travers 10 communes de la wilaya, selon les données de la Direction des services agricoles.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Création de plus de 14.000 emplois au 1^{er} semestre 2025

Au total, 14.174 postes d'emploi ont été créés au cours du premier semestre de l'année en cours 2025 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, à-on avis mardi auprès des services de la wilaya.

Pas moins de 12.521 emplois ont été ainsi générés par recrutement direct et 1.653 emplois par la création d'entreprises, selon la même source qui a indiqué que ces emplois traduisent les efforts des autorités locales pour la mise en œuvre de la stratégie des autorités supérieures du pays dans le domaine de la lutte contre le chômage, la facilitation des mesures d'installation et d'accompagnement des

investisseurs par l'offre d'une main d'œuvre qualifiée de sorte à consolider la place de la wilaya sur les plans économiques et sociale.

L'indicateur de l'emploi dans la wilaya a enregistré une augmentation de 4.619 postes d'emploi soit 48 % différée à la même période de 2024, selon la même source qui a souligné prévoir d'atteindre la création de 30.000 emplois à la fin de cette année.

Selon les services de la wilaya, 3.694 des emplois créés ont été réservés à des bénéficiaires de la prime de chômage, tandis que 14.960 bénéficiaires de cette prime sans qualification ont été dirigés vers les centres de formation pro-

fessionnelle pour recevoir des formations adaptées aux besoins du marché local de l'emploi, at-on indiqué.

Les locales œuvrent à promouvoir l'investissement et améliorer le climat des affaires en vue d'attirer des projets d'investissement à travers, notamment l'aménagement du foncier industriel et le raccordement des grandes zones industrielles aux divers réseaux en application des orientations des autorités supérieures du pays et afin de contribuer à la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à créer 450.000 nouveaux postes d'emploi d'ici fin 2029.

La dette, un outil pour écraser la démocratie

L'Union européenne a de nouveau imposé des limites strictes concernant les déficits budgétaires des États, tout en prévoyant des exemptions quand il s'agit de dépenses militaires. Après avoir affirmé pendant des années qu'on en avait fini avec l'austérité, on constate aujourd'hui qu'elle est utilisée de manière sélective dans le but de limiter les choix démocratiques.

1^{ère} partie

Par Harrison Stetler (*)

L'« ordre de la dette » est de retour, prévient le sociologue français Benjamin Lemoine. En 2024, la Commission européenne a formellement imposé à nouveau aux États membres de l'Union européenne des lignes directrices en matière de déficit budgétaire, même si d'importantes dérogations sont en cours de négociation afin de financer une augmentation substantielle des dépenses militaires. Des deux côtés de l'Atlantique, la dynamique politique d'une extrême droite de plus en plus libertarienne va dans le sens de réductions draconiennes des dépenses et des allègements fiscaux, ce qui risque de perturber gravement les finances publiques et les systèmes de protection sociale. Selon Lemoine, ce qui est en train de renaître, c'est l'utilisation de la dette comme « technologie » politique pour discipliner la société, enterant la « révolution silencieuse » en matière de dette et de politique monétaire qui s'est produite il y a seulement quelques années et qui a permis les dépenses par déficit de l'ère de la pandémie. Sociologue à l'École Normale Supérieure, Lemoine est l'auteur de L'ordre de la dette et de La démocratie discipliné par la dette. Une traduction en anglais de son livre le plus récent, Chasseurs d'États, est à paraître chez Zone Books. Dans un entretien, Lemoine a échangé avec Harrison Stetler, de Jacobin, lors d'une longue discussion concernant les politiques monétaires et la question de la dette souveraine.

Harrison Stetler : Au cours des quinze dernières années, les banques centrales ont rompu à plusieurs reprises et de manière spectaculaire avec l'orthodoxie politique. Pourquoi ?
Benjamin Lemoine : Depuis les années 1980, l'idéologie dominante qui guide les politiques monétaires et fiscales est de considérer que le marché de la dette est le garant ultime de la discipline sociale. La politique monétaire est là pour enseigner à l'État à se comporter en père rigoureux, grâce à sa capacité à influencer les taux auxquels les gouvernements sont en mesure de se financer. En Europe, cela voulait dire que le rôle d'une banque centrale indépendante était de lutter contre l'inflation tout en limitant les déficits et la dette – en s'appuyant sur des chiffres tels que le plafond de 3 % de déficit par rapport au PIB ou le ratio de 60 % de la dette par rapport au PIB établi dans le traité de Maastricht de 1992. Depuis les années 1980, l'idéologie dominante qui guide les politiques monétaires et fiscales est de considérer que le marché de la dette est le garant ultime de la discipline sociale. Et puis, d'un seul coup, tout cela a semblé se volatiliser. Pendant la crise de la COVID-19, la Banque centrale euro-

péenne (BCE) a soutenu les gouvernements en achetant de la dette. Cette opération s'inscrivait dans le droit fil de la crise de la zone euro survenue après 2008, qui avait déjà été marquée par un changement progressif et technocratique, mais néanmoins paradigmatique, à mesure que les banques centrales procédaient à d'importants achats d'obligations sur le marché libre. Selon l'économiste néerlandais Jan van't Klooster, les instruments de politique monétaire et les ruptures de tabous comme l'assouplissement quantitatif relèvent d'un nouveau « keynésianisme technocratique ». Quoi qu'il en soit, il s'agit de changements dans l'ombre – sans autorité politique explicite – qui ont néanmoins vu la BCE, s'inspirant de la Réserve fédérale américaine, ordonner essentiellement une rupture avec l'ordre néolibéral établi dans les années 1990. En termes de politique monétaire et de marge de manœuvre budgétaire, tout semblait possible pendant la pandémie. Même le ministre français des finances, Bruno Le Maire, a été contraint de prendre position, sinon directement sur des idées comme la théorie monétaire moderne, du moins sur des questions fondamentales comme la monétisation des déficits ou l'annulation de la dette par la BCE.

La crise du coût de la vie a été utilisée pour contenir et faire reculer ces changements. À quoi ressemble la nouvelle « normalité » ?
Nous sommes revenus à un monde où l'objectif de la politique monétaire est de lutter contre l'inflation et de maintenir la valeur des actifs investis dans la dette publique. Il y a cependant quelques nouveautés. L'été dernier, la BCE a publié un protocole précisant que ses interventions sur le marché de la dette seraient conditionnées à l'évaluation par la Commission européenne des finances publiques des États membres. Nous pourrions utiliser le filet de sécurité de la Banque centrale européenne en tant qu'outil permanent de protection des États membres contre le fait que ce sont les marchés financiers qui décident « ce qui est important ». C'est quelque chose de très nouveau. Pendant la pandémie, c'était table ouverte, la BCE ne faisait, par exemple, aucune discrimination entre les obligations grecques et les obligations allemandes. L'un des outils de retour à la normale a été de dire : « Non, les achats de dette par la BCE sont conditionnés. » Le Parlement européen a également insisté sur ce point, les critères de Maastricht sur les niveaux d'endettement étant désormais obsolètes dans un monde où les ratios dette/PIB sont de 100 ou 120 %. Ceux-ci ont été légèrement assouplis, l'indicateur clé étant désormais la trajectoire du budget d'un État membre et plus le seul niveau de déficit lui-même. Mais toute intervention de la Banque centrale européenne [pour acheter des obligations d'un pays] est censée être conditionnée par le par-

cours quasi religieux de ce pays vers ce qui est considéré comme des « politiques macroéconomiques saines et durables ».

Êtes-vous surpris par la rapidité avec laquelle la discipline en matière de politique monétaire est revenue ?
En tant que sociologue, j'étudie les convictions des acteurs du monde social et la façon dont ils perçoivent cette réalité. Tout au long des turbulences boursières liées à la pandémie, j'ai pu constater, lors de mes discussions avec les acteurs de ce milieu comme les responsables de la Banque de France ou du Trésor chargés de l'adjudication de la dette, qu'ils inscrivaient leur action dans une certaine continuité. Pour expliquer leurs décisions, ils utilisaient des termes comme « normal » ou « anormal », une « parenthèse » et « l'exception ». Je me souviens d'une personnalité de la direction du Trésor français qui me disait que bien sûr, après la pandémie, l'ordre ancien reviendrait, « quelle est l'alternative ? » J'ai répondu que l'alternative était juste devant nous : nous pourrions utiliser le filet de sécurité de la BCE comme un outil permanent de protection des États membres contre le fait que ce sont les marchés financiers qui décident de « ce qui compte » et des « fondamentaux » de l'économie et de la société. Durant toute cette période, une opération de déni a été explicitement menée. En d'autres termes, les autorités refusaient de voir les changements de paradigmes en cours, les nouveaux instruments qui offraient une alternative à la domination du marché en matière de financement de l'État. Elles ont toujours considéré cet outil comme un moyen d'assurer la stabilité financière, jamais comme un levier de transformation sociale ou écologique.

Le plan de réarmement de l'Union européenne prévoit un assouplissement des restrictions sur les emprunts des États membres pour les dépenses de défense. Comment cela s'inscrit-il dans le rôle de la dette dans la politique de l'UE ?
Cela constitue une claire évolution de « l'ordre de la dette ». Il s'agit d'une forme d'arbitrage qui favorise ouvertement ce que Pierre Bourdieu appelait la « main droite » de l'État au détriment des services sociaux. Les structures de pouvoir européennes ont en fait prévu une exception en faveur de l'Allemagne, en permettant que les dépenses militaires soient exclues des objectifs de déficit qui sont par ailleurs rigoureusement contrôlés. Mais toute augmentation des dépenses militaires doit être compensée par des coupes dans la « main gauche » de l'État en matière de services publics et de dépenses sociales. Une fois de plus, les budgets européens et les types de dépenses considérés comme légitimes constituent un champ de bataille essentiel dans la lutte des classes. La dette est la devise du système financier au sens large.

Dans le débat sur le réarmement en France, on voit aussi réapparaître une vieille idée, qui remonte au début du vingtième siècle, avant que l'État-providence ne prenne vraiment forme : mobiliser directement l'épargne populaire, sans passer par les marchés de capitaux. En d'autres termes, l'État émettrait de nouveaux titres de dette, mais au lieu de cibler uniquement la classe restreinte des détenteurs d'obligations, c'est-à-dire les couches les plus aisées qui concentrent déjà l'essentiel des actifs financiers, il ferait appel à l'épargne d'une frange plus large de la population. Évidemment, cette mobilisation plus large n'a rien à voir avec l'« inclusion » au sens émancipateur du terme. Il s'agit de fabriquer un consensus : faire accepter, voire cautionner, un nouvel ordre militaro-financier qui s'accompagnera inévitablement de sacrifices plus importants en termes de services publics.

Harrison Stetler : L'un des principaux volets de vos recherches porte sur les contradictions politiques résultant du double rôle de la dette souveraine : son utilisation par les États pour lever des fonds et son statut d'actif susceptible d'être investi. Pouvez-vous nous en dire plus ?
La dette est la devise du système financier au sens large. Elle est très fluide et joue un rôle équivalent à celui de l'argent liquide. La force du dollar réside tant dans la puissance du « billet vert » que dans la séduction qu'exercent les bons du Trésor « jaunes ». Pour l'Europe, le marqueur par excellence est constitué par les bons du Trésor allemand. Une telle forme de dette peut être revendue à tout moment car il y a toujours de la demande. Le rôle de la Banque centrale européenne est de maintenir cette fonction, c'est-à-dire le rôle monétaire de la dette [en tant que devise des marchés financiers]. Lorsque les banques centrales se disent prêtes à faire « tout ce qu'il faut », cela veut dire préserver ce rôle de garant en injectant des liquidités sur les marchés de la dette et en préservant les obligations souveraines en tant qu'actifs sûrs pour les marchés financiers. Mais dans le même temps, la BCE considère que les obligations ne doivent pas être supposées sans risque, mais qu'elles doivent être rendues sans risque par l'austérité et les politiques des États membres qui assureront aux marchés que la dette est sans risque. La capacité de la banque centrale à acheter de la dette est un outil très puissant pour la finance. Cependant, la ligne rouge est largement respectée : leurs interventions ne doivent pas avoir pour but de renforcer l'État-providence, les filets de protection sociale, ou encore de consentir à des investissements ambitieux dans des domaines tels que la transition écologique, l'éducation et la culture. Justifier l'intervention de la banque centrale est un champ de bataille qui, pour l'instant, est dominé par la finance.

(A suivre)

TUNISIE

Excédent budgétaire de l'Etat de 2 MD à fin mars 2025

La ministre des Finances, Mishkat Salama Khaldi, a annoncé un excédent budgétaire de l'Etat d'environ 2 milliards de dinars à fin mars 2025, soit une hausse de 74 % par rapport à la même période en 2024 (1,4 milliard de dinars), selon les résultats provisoires de l'exécution du budget de l'Etat, publiés par le ministère des Finances en juin 2025. Les résultats provisoires de l'exécution du budget de l'Etat jusqu'à fin mars 2025 ont montré des progrès satisfaisants et reflètent les efforts de maîtrise et de rationalisation des dépenses, a déclaré la ministre des Finances à l'agence TAP mardi à Séville, en Espagne. La ministre, qui participe au sein de la délégation tunisienne à la quatrième session de la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement, qui se tient du 30 juin au 1er juillet 2025 sous la présidence de la cheffe du gouvernement Sarah Zaafrani Zenziri, a déclaré : « Nos travaux se sont concentrés sur le financement des dépenses les plus importantes, notamment celles liées aux échéances des projets publics prévues pour fin mars 2025. » Interrogée sur ses attentes concernant l'achèvement du budget 2025, la ministre a expliqué que les estimations n'étaient pas encore claires, mais qu'elles pouvaient être anticipées à la fin de la saison estivale. Concernant le budget 2026, Mme Khaldi a indiqué que le premier projet sera finalisé conformément au plan quinquennal de développement (2026-2030). Elle a ajouté : « Sous la supervision de la cheffe du gouvernement et en coopération avec tous les ministères, notamment celui de l'Economie et de la Planification, nous tenons à élaborer le plan de développement et à garantir sa mise en œuvre dans les délais impartis. »

DUBAI

Marché immobilier en hausse

En 2024, le marché immobilier de Sharjah a connu une croissance exceptionnelle, atteignant un volume de transactions record de 40 milliards de dirhams, soit une augmentation de 48 % par rapport aux 27 milliards enregistrés en 2023.

Cette performance remarquable reflète la montée en puissance de Sharjah en tant que pôle attractif pour les investisseurs. Analysons les facteurs clés qui ont stimulé cette croissance, les projets en cours, et les opportunités d'investissement pour l'avenir. En 2024, Sharjah a attiré des investisseurs provenant de 120 pays, contre 103 en 2023. Les citoyens émiratis dominent le marché avec 48 % des investissements, représentant 19,2 milliards de dirhams. Les investisseurs arabes, du Golfe et étrangers complètent ce tableau avec respectivement 7 milliards, 2,3 milliards et 11,5 milliards de dirhams investis. Les quartiers dynamiques comme Muwailih Commercial, Um Fanain, et Tilal concentrent l'essentiel des transactions immobilières. Ces zones profitent d'une infrastructure moderne et d'une accessibilité optimale, ce qui les rend particulièrement attractives pour les acheteurs et locataires en quête de confort et de praticité.

Croissance des transactions immobilières

Le marché immobilier de Sharjah affiche une croissance notable, avec une hausse des transactions de 31 229 en 2023 à 45 676 en 2024, illustrant l'essor de la demande pour les biens résidentiels, commerciaux et industriels. Les investisseurs indiens, syriens, irakiens, égyptiens et pakistanais figurent parmi les principaux acteurs internationaux. Cette dynamique s'appuie sur la stabilité du marché émirati et le lancement continu de nouveaux projets. En effet, en 2024, 14 projets majeurs ont vu le jour, comprenant 9



complexes résidentiels et 5 tours commerciales. Ces initiatives reflètent l'engagement de Sharjah à répondre aux besoins croissants des investisseurs et des résidents.

L'importance des financements hypothécaires

Le financement bancaire joue un rôle déterminant dans la croissance du marché immobilier de Sharjah. En 2024, les transactions hypothécaires ont atteint un volume impressionnant de 10 milliards de dirhams, réparties sur 2 558 transactions réalisées par 32 institutions financières. Ce haut niveau d'engagement bancaire souligne la confiance des institutions financières dans la stabilité et la rentabilité du marché. Cette dynamique offre aux investisseurs des opportunités uniques de finan-

cement, facilitant l'accès à des propriétés dans les quartiers les plus prisés de l'émirat. Perspectives En plus des projets déjà lancés en 2024, plusieurs nouvelles phases de développements antérieurs ont été mises en œuvre afin de répondre à la demande continue. Par ailleurs, la forte infrastructure existante combinée à une faible volatilité rend Sharjah particulièrement attrayant pour les investisseurs. Les rendements locatifs estimés entre 8 et 10 % renforcent cet attrait. En outre, Lamia Al Jawaied, directrice des études et recherches immobilières de Sharjah, reste optimiste sur les perspectives à venir. Selon elle, malgré les chiffres records atteints, le marché est loin d'avoir atteint son plein potentiel, offrant encore de nombreuses opportunités de croissance dans les années à venir.

ARABIE SAOUDITE

Le fonds souverain saoudien accuse le coup de la baisse des prix du pétrole

Le Public Investment Fund (PIF), fonds souverain de l'Arabie saoudite, a enregistré une réduction de son bénéfice de 60 % en 2024. Celui-ci, qui possède plus de 1 000 milliards de dollars d'ac-

tifs, réalise ainsi un profit de 6,9 milliards de dollars en 2024 contre 17,2 milliards de dollars en 2023, selon son résultat annuel. Cette baisse est principalement due à une dépréciation importante des ac-

tifs non financiers du groupe, alors que plusieurs mégaprojets du royaume saoudien ont été revus à la baisse. Cette ombre au tableau économique saoudien illustre les difficultés que rencontre la Vi-

sion 2030, déployée par le prince héritier Mohammad ben Salmane depuis 2016, dont le PIF est le principal véhicule financier.

EGYPTE

91 milliards \$ approuvés pour le budget 2025/2026

L'Egypte fait face à des difficultés économiques exacerbées par une dette publique croissante et une pénurie de devises étrangères. Pour 2025/2026, le gouvernement compte réduire la dette publique à 82,9%. En Egypte, le gouvernement a approuvé, le mercredi 26 mars 2025, le projet de budget pour 2025/2026, qui s'élève à 4600 milliards de livres égyptiennes (91 milliards \$), apprend-on de la présidence du Conseil des ministres. Ce budget représente une hausse de 18% par rapport à celui de l'année précédente.

Ce nouveau budget ambitionne de réaliser un excédent primaire de 795 milliards de livres égyptiennes, soit 4% du PIB, et de réduire la dette publique à 82,9%, tout en respectant les obligations constitutionnelles en matière de dépenses pour les secteurs sociaux. « Nous nous sommes efforcés de mettre en œuvre les directives présidentielles visant à augmenter les dépenses dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, et soutenir les secteurs de la production et de l'exportation », a déclaré le ministre des Finances, Ahmed Kouchouk.

Quant aux recettes prévues, elles devaient atteindre 3100 milliards de livres égyptiennes, enregistrant une hausse de 19%. Rappelons que les attaques des rebelles Houthis du Yémen contre les navires en mer Rouge et dans le golfe d'Aden ont réduit les revenus en dollars du canal de Suez de 60%. A cela s'ajoutent une inflation élevée, une dette publique croissante et une pénurie de devises étrangères. En 2024/2025, le niveau de la dette publique était de 86,8%, selon le Fonds monétaire international (FMI). L'Egypte met actuellement en œuvre

des programmes de réformes économiques et climatiques, pilotés par le FMI, pour un montant initial de 8 milliards \$. Ce programme vise à préserver la stabilité macroéconomique, à rétablir les marges de manœuvre et à favoriser une croissance inclusive tirée par le secteur privé. Notons que les perspectives économiques à court terme de l'Egypte restent positives, selon la Banque mondiale. L'activité économique devrait se redresser progressivement, passant de 2,5% en 2023/2024 à 3,5% en 2024/2025, puis à 4,2 % en 2025/2026.

SÉNÉGAL

La récolte d’arachide devrait reculer de 54 % pour la campagne 2024/2025

Le Sénégal est le 3ème producteur africain d’arachide après le Nigéria et le Soudan. Alors que la campagne de 2024/2025 s’achève, les prévisions de récolte se précisent.

Au Sénégal, la production d’arachide est attendue à 731 000 tonnes pour la campagne 2024/2025, en chute de 54 % par rapport à la campagne précédente. C’est ce que révèle le Département américain de l’agriculture (USDA) dans son dernier rapport publié le 30 juin sur le marché sénégalais de l’oléagineux. Si les raisons susceptibles d’expliquer cette prévision pessimiste n’ont pas été détaillées, certains facteurs peuvent être mis en lien. S’exprimant quelques mois après le début de la campagne en décembre dernier, Sidy Ba, membre du Cadre de concertation des producteurs agricoles (CCPA), avait déjà alerté sur un déficit pluviométrique survenu à un moment crucial de la

production, entre août et septembre 2024. D’autres acteurs de la filière ont mis en avant la « mauvaise qualité » des semences et engrais distribués par le gouvernement. L’USDA indique par ailleurs que la superficie de culture récoltée s’est contractée de 35,4 % d’une année à l’autre pour s’établir à 810 000 hectares. Parallèlement, le rendement moyen devrait baisser de 32 % pour s’afficher à 0,9 tonne par hectare. Globalement, ces résultats décevants annoncés sur le segment de la production devraient contribuer à réduire davantage les volumes disponibles pour l’exportation, d’autant plus que la campagne a été marquée par l’introduction d’une mesure d’interdiction des ventes sur le marché inter-

national sur une période de 5 mois, en vue de favoriser l’approvisionnement des huileries locales. En attendant la confirmation des résultats de la campagne 2024/2025, les acteurs de la filière se projettent déjà sur la prochaine campagne avec optimisme. D’après l’USDA, un rebond de la production est anticipé pour la campagne 2025/2026, notamment en raison du budget record alloué par le gouvernement pour soutenir le secteur agricole, qui devrait également bénéficier à la filière, et des conditions climatiques plus clémentes qui sont attendues. Rappelons qu’au Sénégal l’arachide est la principale source de devises étrangères du secteur agricole.

SOUDAN DU SUD

9 millions \$ pour concevoir la dorsale nationale de fibre

Le pays ne possède pas encore un backbone national de fibre optique. Les réseaux actuellement disponibles appartiennent à des opérateurs privés et sont concentrés dans la capitale. Le Soudan du Sud avance vers la mise en place de son infrastructure dorsale nationale de fibre optique. Le comité de pilo-

tage du projet national de déploiement de la fibre a validé un budget de plus de 9 millions de dollars américains pour démarrer la phase de conception. Selon Abraham Mach, coordinateur national du projet, cette validation sera suivie par la signature des contrats avec les entreprises et les experts retenus pour concevoir et installer le ré-

seau. Ces contrats devraient être signés au cours du mois de juillet 2025, précise-t-il. Cette initiative vise à renforcer l’infrastructure télécoms du Soudan du Sud. Selon une étude diagnostique de la Banque mondiale publiée en juin 2022, le pays ne dispose actuellement pas d’un réseau national de fibre optique. Les réseaux mobiles de

Zain et MTN utilisent principalement des liaisons micro-ondes et satellites pour relier leurs antennes principales au cœur du réseau. Liquid Intelligent Technologies et Muya Fiber Network détiennent des licences pour des déploiements de fibre, mais leurs réseaux se limitent principalement à Juba et ses envi-

AFRIQUE DU SUD

La BAD prête 139 millions de dollars à Johannesburg pour que la ville se modernise

La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé mardi un prêt de 139 millions de dollars (118 millions d’euros) à la ville de Johannesburg, capitale économique de l’Afrique du Sud où aura lieu le premier G20 en Afrique en novembre pour moderniser ses infrastructures. Ce prêt sera utilisé pour "100 projets soigneusement sélectionnés" visant à moderniser les infrastructures électriques, d’eau et de traitement des déchets, a indiqué dans un

communiqué la banque. "Cette opération historique démontre l’engagement de la Banque africaine de développement à soutenir les villes solvables en tant que moteurs de la croissance économique", a expliqué Kennedy Mbekeani, directeur général de la BAD pour l’Afrique australe. "Johannesburg n’est pas seulement la plus grande ville d’Afrique du Sud - elle contribue à hauteur de 16% au PIB du pays et sert de porte d’entrée aux investissements sur tout le continent", a déclaré M.

Mbekeani. "En renforçant ses infrastructures, nous investissons dans l’avenir urbain de l’Afrique". Outre l’enveloppe pour Johannesburg, la BAD a également accordé mardi à l’Afrique du Sud un prêt de 474,6 millions de dollars (403 millions d’euros) pour l’énergie et le rail. Ces prêts interviennent une semaine après que la Banque mondiale a prêté au pays le plus industrialisé d’Afrique 1,5 milliard de dollars (1,3 milliard d’euros) pour relancer sa croissance.

BURUNDI

L’accès à l’électricité reste faible malgré une production énergétique en forte hausse

Le Burundi augmente fortement ses capacités énergétiques grâce à l’hydroélectricité. Mais avec un taux d’accès de moins de 12%, le défi reste de fournir cette électricité produite à tous. Le Burundi a enregistré une remarquable croissance de sa capacité de production électrique ces dernières années, mais reste l’un des pays les moins électrifiés au monde. Le mardi 24 juin, le président Évariste Ndayishimiye a inauguré la centrale hydroélectrique de Jiji, un symbole de ce paradoxe. Selon lui, la capacité du pays a triplé en cinq ans, passant de 47,35 MW en 2020 à 166,29 MW en 2025 — sans précision sur

la part déjà effectivement opérationnelle. Ajoutée à la centrale de Jiji d’une capacité de 32,5 MW, celle de Mulembwe attendue dans les prochains mois, portera l’ensemble à 49,5 MW pour ce complexe (Jiji-Mulembwe). Cofinancées à hauteur de 320 millions USD par la BAD, la BEI, la Banque mondiale et l’UE, ces nouvelles capacités doivent alimenter 15 000 foyers, 7000 entreprises et 1700 sites industriels, pour une production estimée à 235 GWh par an. « Elles représentent un levier fondamental pour l’amélioration de l’accès à l’énergie, l’industrialisation, la création d’emplois ainsi que la croissance économique » souligne Hawa Cisse Wa-

gué, représentante de la Banque mondiale au Burundi. Mais le contraste entre capacité et accès à l’électricité reste fort. En 2023, le taux d’accès à l’électricité n’était encore que de 11,6% dans le pays selon la Banque mondiale. La capacité progresse donc, mais le défi est de transformer ces mégawatts en accès réel pour la majorité de la population. Au-delà de la mise en service de nouvelles centrales, le Burundi s’engage dans des réformes structurelles majeures. La nouvelle loi sur l’électricité adoptée en 2024 prévoit une régulation indépendante pour rendre le secteur plus transparent et attractif pour les investisseurs.

EN 2025/2026

Le Mali veut consacrer près de 50 000 hectares supplémentaires au coton

Deuxième producteur de coton ouest-africain, le Mali essaie de combler son retard sur le Bénin depuis plusieurs années. En dépit des défis qui freinent le développement de la production, la filière se mobilise pour atteindre de nouveaux objectifs au cours de la nouvelle campagne. 672 000 hectares. C’est la superficie totale que le Mali souhaite consacrer à la culture de coton pour le compte de la campagne 2025/2026. L’information a été révélée dans un communiqué publié le 26 juin dernier sur le site du ministère de l’Agriculture. Cet objectif, s’il se réalise, marquerait une progression de 7,8 %, soit 50 000 hectares de plus que la superficie dédiée à cette culture précédemment (623 000 hectares), selon les données compilées par le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA). D’après Kouloumégué Dembélé, PDG de la Compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT), le taux de réalisation est déjà de 38,03 %, soit 255 561 hectares emblavés contre 26,90 % à la même période l’année précédente. Globalement, l’expansion des surfaces de culture s’aligne sur l’ambition du gouvernement d’augmenter la production de coton graine de près de 20 % pour atteindre 682 000 tonnes au terme de la nouvelle campagne. D’après les dernières estimations de l’interprofession rapportées par le PR-PICA, la récolte de coton graine au Mali s’est établie à 569 000 tonnes pour le compte de la campagne écoulée. Selon les observateurs, la réussite des nouveaux objectifs fixés pour la campagne dépendra de la capacité du gouvernement à garantir l’arrivée des intrants au bon moment dans le calendrier agricole. Le secteur devra également faire preuve d’une plus grande résilience face aux aléas climatiques. Rappelons qu’en 2024, le Mali a été l’un des pays d’Afrique de l’Ouest et du Centre les plus touchés par les inondations survenues à la suite des fortes précipitations enregistrées dès le mois de juillet.

MENACES COMMERCIALES DE TRUMP SUR LE JAPON

Les Bourses d’Asie plombées

La Bourse de Tokyo a piqué à nouveau du nez à l'unisson de Séoul. La chute intervient alors que le président amércaïn Donald Trump a jugé improbable un accord commercial avec Tokyo, tandis que le dollar tentait de se reprendre face aux inquiétudes sur le budget américain.

La Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a clôturé en repli de 0,55%, à 39.762,48 points, et l'indice élargi Topix en baisse de 0,21%, à 2826,04 points. La Bourse de Séoul a abandonné 0,47%. Taipei en revanche a progressé de 0,11% et Sydney de 0,66%.

Tokyo recule, des propos de Trump inquiètent

Les investisseurs scrutent avec attention les discussions que mène actuellement Washington avec de nombreux pays afin d'éviter l'activation de droits de douane massifs, promis par le président américain mais qu'il a pour le moment suspendus jusqu'au 9 juillet. Or, des déclarations de M. Trump ont avivé le pessimisme des investisseurs sur la possibilité pour Tokyo de conclure un accord avec Washington d'ici la semaine prochaine pour échapper à ces surtaxes. "Nous avons négocié avec le Japon. Je ne suis pas certain que l'on va conclure un accord, j'en doute", a affirmé M. Trump mardi devant la presse, dans l'avion Air Force One. Pire aux yeux des marchés, le président américain n'a pas exclu d'aller au-delà de la surtaxe initiale de 24% imposée au Japon et actuellement suspendue, indiquant que ce taux pourrait s'élever à "30%, 35%, ou tout autre nombre". De quoi assombrir les échanges asiatiques. "Alors que la date butoir ap-

proche, le président Trump a exprimé son mécontentement concernant" les faibles exportations américaines d'automobiles et de riz vers le Japon, "et l'incertitude continuera probablement de peser sur le marché", a souligné le courtier Tokai Tokyo Intelligence. "Les marchés réagissent à cette déclaration sans ambiguïté de Trump: la suspension des droits de douane ne sera pas prolongée. Le répit ressemble désormais davantage à un compte à rebours", a noté Stephen Innes, analyste de SPI Asset Management. "La stratégie de négociation du Japon, constante, courtoise et méthodique, risque désormais d'être submergée", a-t-il estimé. Et "à l'approche d'élections sénatoriales (au Japon), Tokyo rechigne à ouvrir son marché au riz américain, mais sans concessions sur l'automobile, secteur moteur de ses exportations vers les Etats-Unis, le pays sera fragilisé". "Le Japon sert d'exemple, les marchés guettent le prochain pays" à faire l'objet des foudres de M. Trump, a-t-il ajouté.

Bourses chinoises divisées

Vers 08h30, l'indice hongkongai sHang Seng grimpait de 0,72%, à 24.244 points, dopé par les investisseurs se rattrapant au lendemain d'un jour férié où la Bourse locale était restée fermée. En revanche, l'indice composite à Shenzhen perdait 0,91% et celui de Shanghai

0,13%, pâtissant du regain d'inquiétudes sur l'horizon commercial.

Le dollar se reprend, l'or s'essouffle

Le dollar tentait de se reprendre en fin d'échanges asiatiques: il gagnait 0,24% face à la devise japonaise, à 143,76 yens pour un dollar. Le billet vert a réalisé au premier semestre sa pire performance depuis plus de 50 ans, plombé par les politiques commerciale et budgétaire de M. Trump qui érodent la confiance des investisseurs. Dans l'immédiat, les cambistes scrutent les développements au Congrès américain de la loi budgétaire du président Trump, susceptible d'augmenter massivement l'endettement des Etats-Unis. De son côté, l'or cédait un peu de terrain (-0,1%) à 3335 dollars l'once. Valeur refuge, "l'or reste sur un piédestal en raison des incertitudes sur la

guerre commerciale, des tensions géopolitiques accrues - en particulier au Moyen-Orient -, d'un dollar plus faible et de l'augmentation des achats des banques centrales, mais nous constatons que l'envolée (du métal jaune) semble être à bout de souffle et que les pressions à la baisse s'intensifient", ont relevé les experts de BMI (Fitch Solutions).

Le pétrole sous pression

Le marché cédait du terrain en Asie, tiraillé entre le retour des inquiétudes géopolitiques, les fluctuations du dollar et la perspective d'une hausse de production d'or noir dans les pays de l'Opep+. Vers 08h30, le baril de WTI nord-américain reculait de 0,21%, à 65,31 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord de 0,13%, à 67,02 dollars.

BOURSES MONDIALES Globalement en baisse

Les marchés boursiers mondiaux ont terminé globalement en baisse mardi, digérant des indicateurs économiques qui laissent les investisseurs mitigés, alors que Wall Street a accueilli l'adoption par le Sénat américain du projet de loi budgétaire de Donald Trump. En Europe, Francfort a terminé en nette baisse de 0,99%, tandis que Londres a avancé de 0,28%. Paris a terminé stable (-0,04%), autant soutenu par le secteur du luxe que lestée par celui de la défense. A la Bourse de New York, le Dow Jones a gagné 0,91% tandis que l'indice Nasdaq a perdu 0,82% et l'indice élargi S&P 500, 0,11%. Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt améri-

cain à dix ans évoluait à 4,25% vers 20H30 GMT, contre 4,23% à la clôture lundi. Sur le marché des changes, le billet vert baissait de 0,14% face à l'euro (à 1,1801 dollar pour un euro), après avoir conclu la veille son pire premier semestre depuis 1973 en perdant 10,8% sur la période. Les cours du pétrole ont progressé mardi alors qu'une partie de la prime de risque géopolitique a réintégré le marché, les prix étant par ailleurs poussés par la faiblesse persistante du dollar. Le baril de WTI américain a gagné 0,52%, à 65,45 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,55% à 67,11 dollars. L'or gagnait 1,10% à 3,339 dollar l'once.

AVEC LES MATIÈRES PREMIÈRES L’Europe rebondit

Les principales Bourses européennes sont orientées prudemment dans le vert mercredi avec les matières premières en attendant de nouveaux développements sur les négociations commerciales avec les Etats-Unis et le projet de loi budgétaire voulu par Donald Trump. À Paris, le CAC 40 rebondit de 0,59% à 7.708,05 points vers 07h15 GMT, après un léger repli la veille. À Londres, le FTSE 100 avance de 0,28% et à Francfort, le Dax monte de 0,49%. L'indice EuroStoxx 50

progresses de 0,33% et le FTSEurofirst 300 de 0,45%. Le Stoxx 600 gagne 0,21%, soutenu principalement par les ressources de base (+1,65%) et l'énergie (+0,76%). Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une hausse de 0,33% pour le Dow Jones, de 0,32% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,33% pour le Nasdaq au lendemain d'une séance en ordre dispersé marquée notamment par le repli du Nasdaq après des prises de bénéfice. Le projet de loi budgétaire américain, qui prolonge

les réductions d'impôts de 2017 et pourrait accroître la dette de 3.300 milliards de dollars, a été adopté de justesse mardi par le Sénat par 51 voix contre 50. Certains experts, à l'image de Rick Meckler, associé chez Cherry Lane Investments, redoutent que ce projet, qui est désormais aux mains de la Chambre des représentants en vue d'une approbation définitive, ne provoque à terme des tensions sur le marché obligataire. L'imminence de la date butoir du 9 juillet pour les négociations sur

le commerce tient par ailleurs les marchés en haleine, le président américain ayant déclaré ne pas envisager un report de ce calendrier, tout en réitérant ses doutes sur un éventuel accord avec le Japon. Au symposium de Sintra, au Portugal, Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), a réitéré que la banque centrale prévoyait "d'attendre et d'en savoir davantage" sur l'impact des droits de douane sur l'inflation avant de baisser ses taux directeurs. Christine Lagarde, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), doit prononcer ce mercredi un discours de clôture de rendez-vous annuel. En attendant, tous ces éléments pèsent sur le dollar qui est tombé mercredi à son plus bas niveau depuis février 2022 face à un panier de devises de référence et profite aux matières premières. La publication à 12h15 GMT de l'enquête ADP sur les créations d'emplois avant le rapport mensuel officiel en la matière prévu jeudi pourrait avoir un nouvel impact sur le billet vert.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 02 Juillet 2025

Valeur : 04 Juillet 2025

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.3607	129.3757
1	EUR	EURO		152.3093	152.3528
1	GBP	POUND STERLING		177.2550	177.3242
100	JPY	JAPANESE YEN		89.9275	89.9504
1	CNY	CHINESE YUAN		18.0490	18.0516
1	CHF	SWISS FRANC		163.1488	163.2707
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.7489	94.7946
1	DKK	DANISH KRONE		20.4142	20.4179
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.6119	13.6161
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8105	12.8152
1	AED	UAE DIRHAM		35.2155	35.2263
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.4934	34.5002
1	KWD	KUWAITI DINAR		423.8555	424.1826
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.2859	44.7310
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.4038	14.4055
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.9637	24.0869
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2398	3.2498
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.3694	178.3694

ETATS UNIS/DROITS DE DOUANES

Le patron de la FED assure qu’il aurait déjà baissé les taux

Invité au forum de la Banque centrale européenne au Portugal, Jerome Powell a affirmé que sans la politique de guerre commerciale déclenchée par Donald Trump, il aurait poursuivi la baisse des taux comme en 2024.

Donald Trump veut que la Fed baisse ses taux pour relancer l'économie. Le patron de la Fed l'aurait déjà fait s'il n'y avait pas Donald Trump à la Maison Blanche... C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre ce mardi Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale américaine, lors d'une table ronde qui s'est tenue au forum de la Banque centrale européenne qui a lieu cette semaine à Sintra, au Portugal. Interrogé, rapporte CNBC, par un intervenant qui souhaitait savoir si la guerre commerciale de Donald Trump avait influencé sa décision de statu quo en ma-

tière de taux, Jérôme Powell a répondu: "Je pense que c'est vrai." "En fait, nous avons suspendu nos activités lorsque nous avons constaté l'ampleur des tarifs douaniers et que pratiquement toutes les prévisions d'inflation pour les États-Unis ont augmenté de manière significative en raison de ces tarifs douaniers", a indiqué celui qui est dans le colimateur du locataire de la Maison Blanche depuis des mois.

Transmettre une économie en bonne santé

La dernière baisse de taux de la Fed re-

monte en effet à décembre dernier, avant que Donald Trump n'accède réellement aux responsabilités. Lors de la dernière réunion en juin dernier, la banque centrale a de nouveau refusé -et ce pour la quatrième fois consécutive- de baisser les taux directeurs qui se situent entre 4,25% et 4,5%. Malgré les colères de Donald Trump qui l'a qualifié tour à tour d'"immense loser", d'"imbécile", de "stupide" ou encore de "personne mentalement très moyenne", Jerome Powell a maintenu son cap ces derniers mois par crainte d'une reprise de l'inflation aux États-Unis.

Une croissance incertaine sous l’effet des tensions commerciales

Depuis plusieurs mois nous vivons au rythme des annonces et des volte-face du président américain. Il menace avant de négocier et, si cette stratégie aboutira sans doute à des compromis acceptables, elle crée de la tension et affecte le moral des agents économiques. L'activité américaine faiblit progressivement sans rupture à ce jour. La croissance du deuxième trimestre devrait pourtant être assez soutenue (autour de 3%) mais artificiellement

dopée par un effet stocks et commerce extérieur. Pour avoir une vision plus juste il faudra cumuler les premier et deuxième trimestres de l'année. On constatera alors cette érosion de l'activité qui doit nous inciter à la vigilance. Les ventes au détail sont en légère baisse, l'industrie est toujours faible, la construction ne rebondit pas. Le marché du travail demeure solide mais on ne sait pas s'il y a un effet retard traditionnel.

DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL INCERTAIN

L’économie suisse résiliente et innovante

Selon le FMI, la Suisse figure parmi les économies les plus compétitives, résilientes et innovantes au monde et peut compter sur des institutions fortes et une main-d'œuvre qualifiée. Il estime que la croissance nationale (réelle, corrigée des grands événements sportifs), portée par la consommation privée, l'augmentation des salaires réels et le secteur de la

construction, devrait s'établir à 1,3 % pour 2025. Néanmoins, le FMI souligne également la présence de risques externes importants, dont les tensions géopolitiques accrues et l'insécurité en ce qui concerne la politique commerciale mondiale et les chaînes d'approvisionnement. Le FMI approuve la politique budgétaire de la Confédération, cette dernière prévoyant, pour 2025, un défi-

cit de 0,2 % du PIB. La politique monétaire de la Banque nationale suisse reçoit aussi une appréciation satisfaisante. D'après les projections du FMI, les anticipations d'inflation devraient rester ancrées au milieu de la fourchette cible (entre 0 et 2 %). Le FMI estime que les autorités suisses doivent mettre l'accent sur le maintien de la stabilité des prix, la lutte contre la pression

des dépenses sur le budget de l'État, la mise en œuvre des réformes de la réglementation et de la surveillance du secteur financier, et les mesures en faveur de la hausse de la productivité et de la compétitivité. Dans son « Concluding Statement », l'équipe du FMI chargée de l'examen, mentionne les défis auxquels fait face la Suisse dans ces domaines

CHINE

Une reprise économique lente malgré les plans de relance

L'activité chinoise s'est stabilisée mais ne semble pas accélérer en dépit des nombreux plans de relance budgétaires et monétaires de ces

derniers trimestres. Le moral des ménages est toujours impacté et peine à se relever depuis le triste épisode du confinement sanitaire. Pour les Chinois, un

accord tarifaire avec les États-Unis est également un sujet prédominant. Il apporterait davantage de visibilité et soulagerait les investisseurs.

EUROPE

Les vagues de chaleur pourraient amputer de 0,5 point la croissance du PIB européen en 2025

L'économie européenne pourrait perdre 0,5 point de croissance en 2025 en raison des récentes vagues de chaleur, d'après une publication d'Allianz Trade mardi qui compile plusieurs données et études disponibles, en plein pic de canicule sur le Vieux continent. "Le changement climatique accroît la fréquence et l'intensité des températures extrêmes, faisant des vagues de chaleur, des sécheresses et des incendies de forêt la +nouvelle norme+, avec des conséquences économiques considérables", souligne dans un communiqué la filiale de l'assureur allemand Allianz spécialisée dans l'assurance-crédit.

"Selon un premier calcul, les récentes vagues de chaleur qui ont touché l'Europe centrale et méridionale, les Etats-Unis et la Chine, pourraient avoir un coût économique important", indique Allianz Trade, alors que des millions d'Européens souffrent d'une canicule précoce depuis plusieurs jours, qui doit atteindre son pic mardi. "Pour donner un ordre d'idée, une journée de chaleur extrême (plus de 32°C) équivaut à une demi-journée de grève", ajoute la note d'analyse.

A Athènes, en Grèce, le 1er juillet 2025

S'appuyant notamment sur le nombre de jours où la température constatée

ou prévue a dépassé les 32°C dans chaque pays étudié entre le 1er mai et le 14 juillet, Allianz Trade calcule que "la vague de chaleur se traduit par une réduction de -0,5 point de la croissance du PIB de l'Europe pour 2025 et d'environ -0,6 point au niveau mondial". Dans le détail, l'assureur estime que "la Chine, l'Espagne, l'Italie et la Grèce pourraient perdre près d'un point de PIB chacune en raison de la vague de chaleur actuelle", et que "les Etats-Unis et la Roumanie pourraient être confrontés à une baisse d'environ -0,6 point chacun, tandis que la France pourrait perdre jusqu'à un tiers de point".

En revanche, "l'impact sur l'Allemagne semble minime avec seulement -0,1 point". Ces chaleurs extrêmes "ont des effets négatifs directs importants, non seulement pour les personnes et la faune, mais aussi pour l'économie, notamment des pertes matérielles importantes dans les pays développés et des pertes humaines dans les pays en développement", poursuit l'assureur, qui note que "les températures extrêmes réduisent également la productivité du travail". "Lorsque les températures grimpent à 38°C, la baisse de productivité est encore plus spectaculaire, chutant de deux tiers", indique encore le communiqué.

PORTUGAL

Le taux de chômage stable à 6,3%

Le taux de chômage au Portugal est resté stable en mai, à 6,3%, par rapport au mois précédent, selon une estimation provisoire publiée mardi par l'institut national portugais des statistiques (INE). Sur un an, le taux de chômage a enregistré un léger recul par rapport à mai 2024 (6,4%). Le mois dernier, le Portugal comptait quelque 348.900 chômeurs, a précisé l'INE. En mai, le chômage a diminué chez les femmes, pour s'établir à 6,8%, contre 6,9% le mois précédent. En revanche, chez les hommes, il a augmenté, passant de 5,7 à 5,8%, tandis qu'il est resté stable chez les jeunes. Selon les dernières prévisions de la Banque du Portugal, le taux de chômage devrait se fixer à 6,4% dans le pays pour la période 2025-2027

ZONE EURO

Une reprise modérée mais toujours fragile

L'Europe est également tributaire de ces négociations. À ce jour, l'économie du continent poursuit sa lente remontée à des niveaux encore faibles. L'Allemagne et la France manquent de tonus et attendent l'effet espéré des grands plans de relance récemment annoncés. L'Italie et surtout l'Espagne montrent davantage de dynamisme. L'inflation européenne est maîtrisée et permet une politique monétaire conciliante. La forte hausse de l'euro contre le dollar (+ de 12% depuis janvier) réduit l'inflation importée mais rend moins compétitifs nos produits à l'exportation.

À CAUSE DES RÈGLES EUROPÉENNES

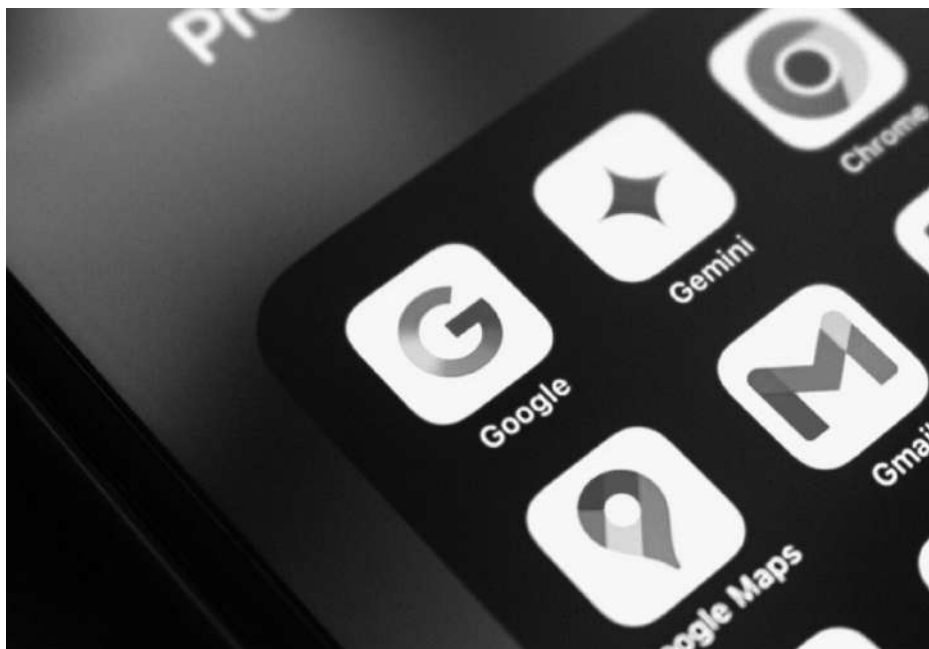
Google Maps devient de plus en plus difficile d'accès

Le Digital Markets Act européen, taillé pour protéger les consommateurs, cristallise les critiques, notamment chez Google, qui déplore un accès devenu plus compliqué à Google Maps.

L'Europe voulait dompter les géants du numérique avec son DMA, le Digital Markets Act, mais les premiers retours ne sont pas ceux espérés. Selon une étude du groupe de réflexion ITIF, publiée en début de semaine, l'ambitieuse régulation pourrait bien se retourner contre ses bénéficiaires supposés et même freiner l'innovation, comme le redoute Google. Les critiques s'accumulent et pointent désormais un décalage entre les intentions et la réalité sur le terrain du point de vue utilisateur.

Google Maps devient un labyrinthe de clics pour les utilisateurs européens

Vous vous en êtes sans doute aperçu, le clic direct vers Google Maps lorsque vous avez généré une recherche sur un magasin, un restaurant ou tout autre lieu n'est plus possible, sauf à avoir un raccourci direct vers Google Maps et à entrer le lieu dans la barre de recherche de l'outil de cartographie. Plus particulièrement, depuis l'application du DMA, les Européens doivent désormais naviguer par des agrégateurs, ce qui multiplie les étapes pour accéder à leur destination. William Echikson, analyste au Centre d'analyse politique européenne (CEPA), témoigne depuis Bruxelles de cette complexification frustrante du quotidien numérique. Cette règle anti-préférence, pensée pour favoriser la concurrence, créerait paradoxalement l'effet inverse. Les utilisateurs se retrouvent piégés dans un labyrinthe de clics supplémentaires. Jessica



Stegrud, ancienne députée européenne, dénonce même un « mastodonte bureaucratique » fait d'obstacles inutiles. Google prévient d'ailleurs ce mardi 1er juillet les régulateurs anti-concurrentiels de l'Union européenne des risques que fait peser le DMA sur l'innovation dans la zone. « Nous restons sincèrement préoccupés par les conséquences concrètes du DMA, qui conduisent à des produits et des expériences en ligne de moins bonne qualité pour les Européens », dit la firme de Mountain View. On rappelle que le DMA menace de sanction (une amende de 10% du chiffre d'affaires annuel mondial) toute entreprise qui ne respecterait pas ses règles.

Comment l'Europe devient citoyenne de seconde zone dans le numérique

L'interopérabilité obligatoire inquiète aussi l'ITIF et ses membres, dont Google fait partie. Leur crainte ? Une menace pour la sécurité. Apple, représentée au conseil d'administration du groupe de réflexion, doit désormais exposer des composants système sensibles comme le contenu des notifications et l'historique Wi-Fi aux développeurs tiers. Jenny Blessing et Ross Anderson, chercheurs à l'Université de Cambridge, avertissent que l'interopérabilité obligatoire « augmente considérablement la surface d'attaque à tous les niveaux », ce

qui compromet les protections actuelles des utilisateurs.

Autre exemple brandi par l'ITIF et qui concerne aussi la firme de Cupertino, Apple Intelligence. L'IA d'Apple a débarqué aux États-Unis en juin 2024, mais les Européens ont dû patienter près d'un an, jusqu'en avril 2025, pour en profiter. Un retard imputable aux contraintes du DMA, selon Apple. Meta a aussi retardé Threads de cinq mois en Europe pour des raisons similaires. Un surplus de règles ferait donc de l'Europe une citoyenne de seconde zone dans l'économie numérique mondiale ?

Le paradoxe frappe aussi les PME, que le DMA est censé protéger. Henrique Schneider, ancien économiste en chef de la Fédération suisse des PME, alerte à son tour : « Tout comme le RGPD a profité aux grandes entreprises tech et nui aux autres, le DMA crée des coûts réglementaires supplémentaires qui érigent des barrières à l'entrée. » Il est vrai que les start-up européennes peinent déjà à rivaliser avec leurs homologues américaines ou chinoises.

L'étude évoque enfin des pertes potentielles de 114 milliards d'euros pour les secteurs de services européens, qui seraient comparables à une baisse de productivité de 1 122 euros par travailleur. Ces chiffres questionnent forcément sur l'équilibre toujours diablement compliqué à trouver entre protection réglementaire et compétitivité économique. Le message envoyé par l'ITIF, c'est que l'Europe risque de s'isoler en voulant trop contrôler son marché.

Sources : ITIF, Reuters

En Chine, les robots s'affrontent déjà... dans une compétition de football !

Une première vient d'être organisée à Beijing. Un match de football opposant des robots totalement autonomes vient en effet d'avoir lieu dans la capitale de la Chine. L'avenir ?

En Chine, on avance très vite dans le secteur de la robotique, au point que ces machines sont de plus en plus testées pour reproduire les loisirs humains. Et particulièrement, les loisirs sportifs. Au début du printemps dernier, on voyait ainsi des robots pour la première fois participer au même semi-marathon que des humains, à Beijing. Et c'est dans cette même ville que vient d'avoir lieu un match n'opposant que des robots !

Un match de football opposant des robots totalement autonomes organisé à Beijing

Samedi dernier, de nombreux Chinois ont regardé à la télé un divertissement d'un nouveau genre, comme nous le fait savoir l'Associated Press.

Une compétition était en effet organisée durant laquelle quatre équipes comprenant chacune trois robots s'affrontaient à l'occasion de matchs de football !

Des robots qui avaient pour particularité d'être totalement autonomes, puisqu'ils étaient alimentés par une IA et étaient équipés de capteurs avancés leur permettant de naviguer sur le terrain, de tirer dans la balle,



et même de se remettre debout seuls lorsqu'ils tombaient !

Une préparation aux premiers Jeux mondiaux des robots qui auront lieu cet été

Une capacité qui n'a pas empêché, dans certains cas, certains robots d'être évacués par civière quand ils n'arrivaient pas à se remettre sur pied seuls. Le tournoi, qui faisait s'affronter plusieurs grandes universités du pays, a finalement été remporté par l'université Tsinghua, vainqueur 5 à 3 contre l'université agronomique de Chine.

Ces oppositions sont considérées comme des exhibitions préparant le gros morceau, qui aura lieu d'ici peu.

En effet, la Chine organisera du 15 au 17 août prochain les tous premiers « World Humanoid Robot Games ».

À cette occasion, les robots s'affronteront dans des sports collectifs comme le football, mais aussi dans des épreuves de vitesse, de course ou même de gymnastique. Faudra-t-il un jour compter les robots comme des adversaires des hommes dans le sport ?

Source : Associated Press

Arista rachète VeloCloud à Broadcom

En mai dernier, la presse américaine se faisait l'écho d'une négociation entre les deux sociétés pour l'acquisition du spécialiste du SD-WAN. La rumeur est maintenant une réalité. Le prix n'a pas été communiqué mais les analystes tablent sur un milliard de dollars. Pour mémoire, VeloCloud est entrée dans le giron de VMware en 2017 pour un montant non communiqué à l'époque. La société proposait des offres SD-WAN capables d'agréger plusieurs types de connexions, aussi bien le haut débit, le MPLS que les réseaux cellulaires, pour créer des connexions plus fiables et souvent moins coûteuses que le MPLS pur. Progressivement, le spécialiste de la virtualisation a fait évoluer VeloCloud sur la partie sécurité (SASE) en se rapprochant de Symantec (autre propriété de Broadcom) et l'edge computing (avec des appliances dopées à l'IA). En parallèle de l'annonce de l'acquisition, Arista a nommé Todd Nightingale en tant que président et COO (chief operation officer). Auparavant, il était vice-président exécutif et directeur général de la division Réseaux d'entreprise et Cloud de Cisco. Il a été le fondateur de Meraki, éditeur de solution de gestion des équipements réseaux sans-fil racheté en 2013 par Cisco.

Quel est cet accord monstrueux signé par Tesla avec les Chinois ?

A Shanghai, où se trouve sa seule et unique usine de production, Tesla aurait signé un accord important avec le gouvernement local pour la construction d'un gigantesque parc de batteries stationnaires afin de stocker l'énergie des sources renouvelables comme l'éolien ou le solaire. Un deal à plusieurs centaines de millions de dollars qui ferait du bien, alors que la guerre fait rage dans la voiture de voitures neuves en Chine. Et Tesla n'est pas épargné.

Si Tesla subit de plein fouet la concurrence en Chine, il se pourrait bien que la marque américaine ait trouvé une grosse bouée de sauvetage qui devrait lui donner un peu d'air. Non pas directement à la marque de voitures Tesla, mais à sa branche... stockage d'énergie. Sur les cinq premiers mois de l'année, Tesla a produit 292 000 véhicules en Chine soit 18 % de moins que l'année dernière, et ce chiffre comporte à la fois les ventes en Chine et les exportations dans le monde des Tesla produites en Chine. En clair, une passe difficile pour une marque qui vit une année 2025 forcément compliquée : la concurrence en Europe et en Chine bouscule la domination jusqu'ici sans partage de Tesla dans l'électrique. Mais Tesla, ce n'est donc pas que des voitures. Ce sont aussi des batteries de stockage qui sont elles aussi produites en Chine dans l'usine de Shanghai. Et elles pourraient rapporter gros à Tesla.

Les megapack de Tesla

L'accord aurait été confirmé par Tesla sur le réseau social chinois Weibo. La marque était en lice avec d'autres fabricants chi-



nois de batteries, dont BYD. Mais c'est bien la marque américaine qui aurait remporté l'appel d'offre réalisé par la ville de Shanghai : construire l'un des plus grands parcs de batteries de stockage stationnaires au monde. Tesla, qui produit déjà ses énormes batteries à Shanghai, en aurait sorti plus d'une centaine sur le premier trimestre. Chaque pack peut stocker près de 4 MWh, soit l'équivalent de 77 batteries de Renault 4. De la taille d'un grand container maritime, ces megapacks, comme Tesla les ap-

pelle, vont être installés sur une immense zone industrielle et seront associés à des panneaux solaires pour jouer le rôle de tampon : lorsque la production électrique locale sera trop faible sous certaines conditions météorologiques, le site pourrait jouer le rôle de « tampon » sur le réseau électrique de Shanghai.

Un accord énorme pour Tesla ?

Le montant de l'accord s'élèverait à environ 500 millions d'euros pour Tesla, le

projet étant financé par le gouvernement municipal de Shanghai et un investisseur du secteur bancaire.

Chaque megapack serait vendu environ un million de dollars aux Etats-Unis mais comme le rapporte nos confrères chinois, les modèles locaux sont probablement vendus moins chers, surtout dans le cadre d'un accord d'achat groupé tel que celui-ci.

Au total, la Chine devrait compter environ 40 GWh de capacité de batterie de stockage dans tout le pays d'ici la fin d'année. Le gouvernement chinois avait confirmé qu'il était en avance de 4 ans sur son projet d'aires géantes de stockage pour mieux utiliser l'énergie renouvelable qui fonctionne par intermittence.

Mais si Tesla parvient à chasser sur les terres de CATL et BYD en matière de méga batterie, la marque américaine dépend toujours d'eux !

En effet, l'un des fournisseurs majeurs de cellules pour les megapack de Tesla ne serait autre... que CATL.

Dans tous les cas, les Chinois sont donc gagnants, qu'ils héritent directement des marchés ou non.

FERRARI AMALFI

Un peu de maturité pour la Roma

Ferrari renouvelle son entrée de gamme en présentant l'Amalfi. Une appellation inédite pour une GT qui s'érige en mise à jour profonde de la Roma, toujours fidèle à la philosophie Dolce Vita. Avec la Roma, lancée fin 2019, Ferrari revenait à un style plus classique, plus élégant tout en proposant une GT 2+2 plus raisonnable que la 812 Superfast tout en conservant l'architecture de propulsion à moteur avant, mais cette fois avec un V8 biturbo plutôt qu'un V12 atmo. Bien accueillie, la Roma a ouvert la porte à une nouvelle clientèle désireuse de découvrir la marque avec un modèle moins intimidant que les supersportives et supercars à moteur central ou un monstrueux V12 surpuissant. Néanmoins, cette GT à la sauce Dolce Vita n'était pas exempte de défauts, surtout à l'intérieur. Une bonne raison pour y remédier sans tout bouleverser. Tel est le rôle de la Ferrari Amalfi - une appellation qui fait référence à la petite ville côtière dans la région de Salerne - qui se présente comme un "copie au propre" de la précédente.

Design et dimensions

Cette Amalfi s'inscrit dans la tendance initiée par la Roma et évoluée par les 296 et 12 Cilindri ensuite. Cette dernière se caractérise par un style plus élégant, moins technique avec davantage de références à des modèles historiques. Concrètement, la nouvelle "petite" Ferrari conserve les dimensions de la Roma mais arbore des faces avant et arrière inédites tandis que le profil gagne en tension. La proue abandonne la "calandre coupe-frites" pour un rostre plein qui surplombe une prise d'air

généreuse dont la lèvre inférieure est en couleur carrosserie. Si le masque noir de la grande sœur à 12 cylindres n'est pas repris tel quel, on en retrouve l'inspiration avec un fin bandeau noir qui relie des optiques plus menues intégrant des prises d'air masquées dans leur partie supérieure. Cela permet d'abaisser visuellement le museau tout en apportant un peu de galbe aux ailes avant. Ces dernières s'en trouvent mieux proportionnées sans pour autant égaler l'équilibre subtil mais de référence d'une Aston Martin Vantage. Toutes les surfaces ont été retravaillées et aucun panneau de carrosserie n'est commun entre les Roma et Amalfi, mais on peut ignorer l'air de famille. Les flancs sont désormais plus sculptés avec une ligne de ceinture de caisse au pincement légèrement plus affirmé tandis que les ailes et le porte-à-faux arrière offrent un rendu plus musclé tout en étant plus émacié. Un peu comme si la Roma avait abandonné les pasta, le far niente et le Prosecco pour leur préférer le parmesan, la course à pied et l'aqua minerale. Sur le plan aérodynamique, les designers ont travaillé sur les flux "cachés" pour redéfinir l'équilibre entre l'avant et l'arrière en adoptant un soubassement plus complexe à l'avant tandis que l'aileron postérieur mobile est à la fois plus grand et propose désormais trois positions : LD, MD, HD pour Low Downforce, Medium Downforce et High Downforce. Ferrari précise qu'à 250 km/h, la position HD permet de générer 110 kg d'appui de plus qu'en LD tout en augmentant la traînée aérodynamique de 4 % seulement. Au total, cette Ferrari Amalfi ne générerait pas davantage d'appui que la Roma. Quant aux dimensions, elles sont glo-



blement identiques avec une longueur de 4660 mm (+4 mm) pour 1974 mm de large et 1301 de haut et un empattement de 2670 mm. Quand on vous dit que c'est un facelift ! Forcément, qui dit plateforme et dimensions inchangées dit volume de coffre conservé avec 273 l de capacité et la possibilité de rabattre les dossiers des strapontins arrière pour augmenter le volume et embarquer des objets plus longs. Dans l'habitacle, la formule 2+2 reste de mise, les places du deuxième rang restant toujours aussi symboliques. Par contre, l'impression d'espace à l'avant est améliorée grâce à un mobilier entièrement

redessiné. Certes, le concept de double cockpit est conservé, mais le tunnel central - dont un élément en aluminium taillé dans la masse - est plus compact et génère donc moins aux entournures. La planche de bord s'inspire directement de celle de la 12 Cilindri avec deux modules et trois écrans pour l'instrumentation numérique derrière le volant, la gestion des fonctionnalités et du multimédia au centre et le divertissement du passager face à ce dernier. Rien de neuf sous le soleil, mais vous pourrez enfin utiliser Apple CarPlay ou Android Auto sans sacrifier la vue sur vos "compteurs". De

même, Ferrari a écouté ses clients et revient partiellement à des commandes physiques sur le volant, y compris le bouton start/stop.

Spécifications et performances

Sous le capot, on retrouve donc le V8 3,9 l biturbo à carter sec, retravaillé pour conserver une sonorité agréable tout en respectant les normes environnementales et de bruit plus strictes. Les turbo, notamment, ont été optimisés et tournent désormais à 171.000 tr/min, alors que les arbres à cames s'allègent de 1,3 kg par exemple. Désormais, il fournit désormais 640 ch (+20 ch) à 7500 tr/min pour un couple inchangé de 760 Nm de 3000 à 5750 tr/min. La Ferrari Amalfi reste une pure propulsion fidèle à la boîte robotisée double embrayage à 8 rapports. Ferrari revendique un allègement de la voiture à 1470 kg (à vide et à sec ?) qui permet d'obtenir un rapport poids/puissance de 2,29 kg/ch tout en assurant une répartition des masses de 50-50. De quoi gagner un petit dixième dans l'exercice du 0 à 100 km/h qui se fait maintenant en 3,3 s tandis que 9,0 s suffisent à atteindre 200 km/h. Si les freins restent inchangés avec des disques carbone-céramique de 390 mm à l'avant et 360 mm à l'arrière, les distances de freinage sont ramenées à 30,8 m de 100 km/h à 0 et 119,5 m de 200 km/h à 0. La Ferrari Amalfi sera officiellement commercialisée fin 2025 et présente un prix de départ - en Italie - de 240.000 € environ. Quant à la variante cabriolet, elle n'a été présentée simultanément, contrairement à ce qui avait prévalu pour la 12 Cilindri, mais nul doute qu'elle ne tardera pas à suivre.

Mots fléchés

Navires		Peinture religieuse	Augmentation		Espace infini		Donner une courbure		Pas grandes	Quantités précises
Relatif aux vaisseaux sanguins					Anéantir		Petite route			Administrer
									Autre moi	
									Fibre textile	
Mascarade		Excitation sexuelle	Métiers							
							Sombre			
Un sens			Astate			Inflam-mations des oreilles				
Clair			Lac des Pyrénées							
			Prénom allemand				Bramer			Commencement
			Monnaie roumaine				Elancé			
Ile italienne		Bon dormeur				Sélénium		Exclu		Foyer de cheminée
		Diminuer				Bison d'Europe				
				Création					Argon	
									Retire	
H2O			Territoire du Caucase (trois mots)		Note de musique		Montée			
Lettre grecque					Grande ouverte		Pièce de tissu			
				Hâbleur						
			Volatile	Fin de messe						
Luttèrent	Clone					Enlevée				Jugement d'estime
	Folle					Voie ferrée				
									Fromage corse	Grand lac américain
Estimée					Peu		Entraver			
Coiffure										
				Abri du lièvre				Vieille colère		
				Prénom féminin						
Nouveau disque		Ascendant					Résidu	Désir		
								Sillon		
		Affluent du Congo				Nazi			Général confédéré	
		Issu léger								
Note de musique			Coup à la boxe						Société anonyme	Glorifié
Invention										
			Ronge			Précieux métaux			Largeur d'étoffe	
			Atome			Pieu aiguisé				
Célèbre chien	Sable mouvant				Implora				Auteur de rumeurs	
	Égouttoir				Petite quantité				Connu	
				Grand coffre				Jus comes-tible		
Fissuré							Transpi-ration			

PÉTROLE

Le Brent dépasse les 67 dollars le baril

Les prix du pétrole ont légèrement progressé mercredi, stimulés par la suspension de la coopération de l'Iran avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), alimentant les craintes d'une montée des tensions au Moyen-Orient. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, gagnait 0,64% à 67,54 dollars. De son côté, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en août, avançait de 0,61% à 65,85 dollars. Les investisseurs restent attentifs à la réunion prévue dimanche entre huit membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés (Opep+), au cours de laquelle une possible hausse des quotas de production pourrait être décidée afin de stabiliser le marché.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 3 juillet 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



ALGÉRIE-VENEZUELA

Alger accueille la réunion préparatoire de la commission intergouvernementale mixte

Les travaux de la réunion préparatoire des experts pour la cinquième session de la Commission Intergouvernementale Mixte Algéro-Vénézuélienne de Coopération Économique, Commerciale, Scientifique, Technique et Culturelle ont débuté ce mercredi à Alger. Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, cette cinquième session se tiendra jeudi et sera coprésidée par Youcef

Cherfa, ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, et Julio César León Heredia, ministre vénézuélien du Pouvoir Populaire pour l'Agriculture Productive et les Terres. La même source indique que l'ouverture de cette réunion préparatoire a été supervisée par Ahmed Hachemi, directeur général pour l'Amérique au ministère algérien des Affaires étrangères et de la Communauté

Nationale à l'Étranger, côté algérien, et par Yuri Pimentel, vice-ministre spécialisé dans les affaires africaines au ministère vénézuélien du Pouvoir Populaire pour les Relations Extérieures, côté vénézuélien. Les deux parties ont affirmé que cette session représente une opportunité d'évaluer l'état actuel de la coopération bilatérale et d'explorer les moyens de la renforcer dans divers domaines. Ils ont également salué la

qualité des relations d'amitié, de coopération et de solidarité entre les deux pays. Plus de vingt secteurs étaient représentés à cette réunion préparatoire, notamment ceux de l'Intérieur et des Collectivités Locales, de l'Agriculture, de l'Énergie, de l'Industrie, du Commerce, de l'Hydraulique, de l'Enseignement Supérieur, de l'Éducation, de l'Habitat, de la Formation Professionnelle et du Tourisme.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

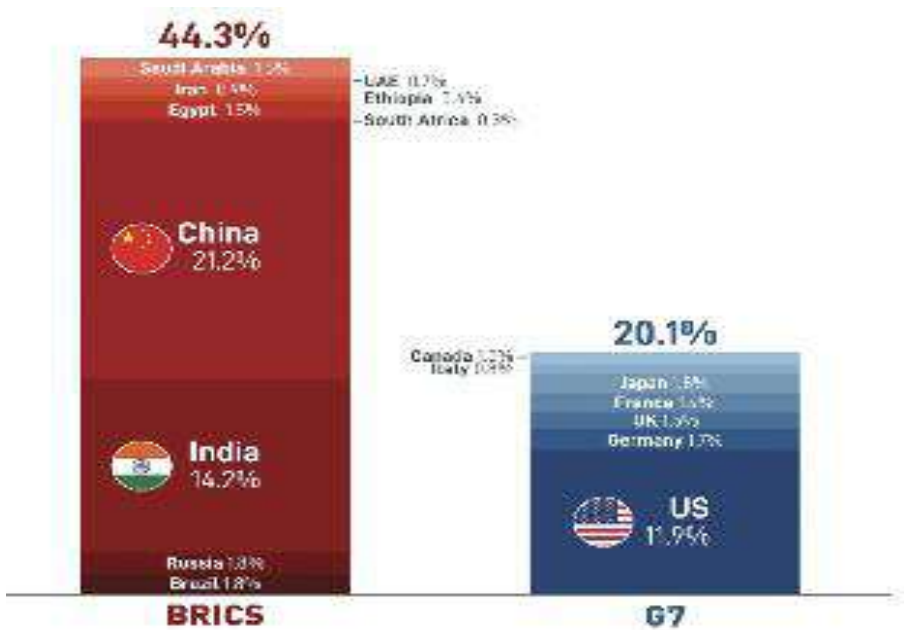
Les avancées économiques du Sud Global, face à la puissance du Nord Global

Les crises ou les conflits, de toute nature, impactent généralement l'économie mondiale et les économies nationales. L'impact est d'autant important que les zones de conflit sont fournisseurs ou clients des marchandises. Le dernier conflit au Moyen Orient n'a pas eu un impact significatif sur l'économie mondiale, pourtant la zone concernée est un centre majeur de production des hydrocarbures et surtout une zone de transit de plus de 20% du pétrole mondial. Aucune attaque contre les installations de production, ni sur les moyens de transport et encore moins un blocus du passage d'Ormuz. Tout le monde trouve son compte, au plan économique, pour maintenir l'activité et les échanges. Certains analystes diront que c'est une guerre « arrangée » entre les USA et l'Iran ; ses objectifs ne sont pas immédiats mais lointains. L'impact sur l'économie mondiale a été marginal, sur les 12 jours de guerre, les prix du pétrole ont connu une petite hausse de 5%, vite revenus à leur niveau d'avant-guerre. La leçon à retenir est celle des alliances au sein des deux « puissances » qui s'affrontaient, d'un côté les pays de l'Occident-OTAN et de l'autres la nouvelle organisation BRICS+.

Autant dans les rangs du premier « clan » le renfort a été aligné et la solidarité et le soutien ont été largement exprimés, autant pour le second, l'Iran a subi la guerre dans une grande solitude. Plus grave encore, les membres de son Clan se sont alignés avec le Clan adverse, c'est le cas notamment des Emirats Arabes Unis et de l'Arabie Saoudite (tous deux membres des BRICS+).

Pour une comparaison pertinente, les « BRICS », de par sa vocation et ses objectifs, est à mettre en parallèle avec le G7. Les données suivantes montrent la puissance des BRICS+ (44,3%) comparée à celle des G7 (20,1%) en matière de contribution à la croissance économique mondiale.

Le Sud Global avance bien au plan économique, mais reste éclaté au plan politique et surtout géopolitique. Peut-il devenir un acteur central sans cette puissance géopolitique ? Le chemin est encore très loin pour que le Sud Global devienne une force face aux enjeux imposés par le Nord Global. Le travail sur les formes d'organi-



G7 vs BRICS

Contribution to world economic growth (2024-2025)

sation de la coopération au sein du Club, les BRICS+, n'est même pas entamé, les divergences politiques, particulièrement au Moyen Orient (Iran-pays arabes), les différends frontaliers (Inde-Chine), et d'autres considérations idéologiques et/ou historiques retardent l'émergence des BRICS+ au statut d'acteur respectable sur la scène internationale.

Si la puissance économique est une addition d'agréats macroéconomiques, la puissance géopolitique est une multiplication de forces militaires et de pouvoirs de nuisance dans les institutions internationales.

Hormis cet épisode de crise assez grave qui a été de courte durée, la stabilité des relations économiques et financières mondiales a fait dire au FMI dans son rapport sur la conjoncture économique mondiale (Avril 2025) qu'« Après une succession de chocs prolongés et inédits, l'économie mondiale semblait avoir retrouvé une certaine stabilité, avec des taux de croissance stables mais ternes. Toutefois, la situation évolue alors que les gouvernements du monde entier redéfinissent leurs priorités et que les incertitudes atteignent de nouveaux sommets. Les prévisions de croissance mondiale ont

été sensiblement revues à la baisse par rapport à l'édition de janvier 2025 de la Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, en raison de l'application de droits de douane qui atteignent des niveaux jamais vus depuis un siècle et du haut niveau d'incertitude du moment. Au niveau mondial, l'inflation globale devrait diminuer légèrement plus lentement que prévu en janvier. » (Rapport sur « Perspectives de l'Economie mondiale », FMI Avril 2025). Soit. Mais a-t-on situé les responsabilités de ces incertitudes et de ces tensions qui « empoisonnent » les relations économiques internationales ? Les droits de douanes à des niveaux jamais atteints ne sont pas tombés du ciel, et pourtant le gendarme du commerce mondial (OMC) fait semblant de ne rien voir alors qu'il a été amené à intervenir et même à menacer un pays du Sud lorsqu'il a introduit quelques DAPS pour soutenir une production nationale ou atténuer un déficit de sa balance commerciale.

Depuis quelques temps, les rapports des institutions de Bretton-Woods deviennent de plus en plus emprunts de langue de bois et sans reliefs. Est-ce les rouages de validation qui les poussent à ce comportement de neutralité ou plutôt

la peur d'être accusés de prise de position politique vis-à-vis des Etats membres. Le monde n'a jamais été divisé et conflictuel comme en ce moment. Mais cette posture de vouloir satisfaire tout le monde conduirait fatalement à une perte de légitimité. Les institutions internationales ont vocation à poser les problèmes, à identifier les enjeux et à proposer des solutions ou du moins des voies de solutions grâce à la compétence de leurs fonctionnaires et à la distance qu'elles peuvent avoir par rapport aux acteurs sur le terrain et aux considérations de politiques internes. En cherchant la neutralité et le « politiquement correct », on risque de « lisser » trop fort les données au point de les décontextualiser. Que peut-on retenir d'une phrase comme celle qui suit : « En ce moment crucial, les pays devraient œuvrer de manière constructive pour promouvoir un environnement commercial stable et prévisible et pour faciliter la coopération internationale, tout en remédiant aux lacunes de leurs politiques et à leurs déséquilibres structurels. Cela contribuera à garantir la stabilité économique, tant sur le plan national qu'international. ». Elle est présentée comme une recommandation aux Etats membres. Il y a du bon sens général, mais point d'orientations ni en termes d'enjeux, ni en termes de politique générale pour les pays. Les pays ont-ils besoin de ce genre de recommandations génériques ?

On a l'impression que les institutions internationales (FMI, WB, OMC...) fonctionnent pour elles-mêmes, pour leur propre reproduction, ou pour leurs clients privilégiés, peut-être aussi pour la maintenance du système mis en place après la deuxième guerre mondiale, que tout le monde sait qu'il était fait pour le monde occidental développé. L'OMC n'a pas pipé mot lorsque Trump a soufflé le système de libre-échange par une distribution théâtrale des droits de douanes sur toute la planète. Pourtant elle est la garante et la promotrice de ce libre-échange.

Une refondation du système mondial est aujourd'hui plus que nécessaire et urgente. La gouvernance concerne aussi les relations internationales et leurs institutions.